

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA
XIII^E SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL
de la Commission de coopération environnementale**

**tenue le 28 juin 2006
à Washington, aux États-Unis**

Le Conseil de la Commission de coopération environnementale (CCE) a tenu sa XIII^e session ordinaire le 28 juin 2006 à Washington, aux États-Unis. L'administrateur de l'*Environmental Protection Agency* (EPA, Agence de protection de l'environnement) des États-Unis, M. Stephen L. Johnson, présidait la séance, alors que la ministre de l'Environnement du Canada, M^{me} Rona Ambrose, et le ministre du *Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales* (Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles) du Mexique, M. José Luis Luege Tamargo, représentaient ces deux pays. Le directeur exécutif de la CCE, M. William Kennedy, représentait le Secrétariat, et la secrétaire du Conseil, M^{me} Nathalie Daoust, agissait à titre de secrétaire de la séance. D'autres délégués et des invités spéciaux y assistaient également (voir l'annexe A).

Point 1 Ouverture officielle de la XIII^e session ordinaire du Conseil

L'administrateur Johnson ouvre officiellement la séance et réitère l'engagement des États-Unis à l'égard de la CCE et de sa mission. Il mentionne que le Conseil a approuvé le Plan opérationnel pour 2006 à 2008 ainsi que les activités que la CCE a mises en place afin d'assurer la qualité et le fondement scientifique de tous ses documents d'information, ce qui lui permettra d'obtenir des résultats encore plus probants au cours des années à venir en matière d'environnement. Il conclut en déclarant que les trois pays ont l'intention de travailler de concert pour laisser un environnement plus salubre et plus durable aux générations à venir.

Au nom du Mexique, le ministre Luege salue ses homologues et les participants, et affirme que pour son pays, la CCE représente le principal mécanisme de protection de l'environnement en Amérique du Nord, en soulignant que sa création a constitué une réalisation de premier plan. Il ajoute que peu importe leurs différentes réalités économiques et sociales, l'environnement a constitué un thème unificateur pour les trois pays et a favorisé leur collaboration. Il souligne également la contribution de la société civile et des secteurs scientifique, universitaire et privé. Au sujet de la séance à huis clos, M. Luege indique que le Conseil sera mis au courant des progrès accomplis au cours de la mise en œuvre du Plan stratégique de la CCE et qu'il choisira les mesures les plus adéquates afin que cette dernière devienne le mécanisme le plus efficace qui soit pour protéger l'environnement en Amérique du Nord. En dernier lieu, il réitère l'engagement des trois pays à soutenir la CCE et à lui permettre de devenir un organisme fort et revitalisé.

Au nom du Canada, la ministre Ambrose remercie l'hôte de la session ordinaire et salue toutes les personnes présentes, dont les deux représentants de gouvernements provinciaux canadiens. Elle déclare que cette réunion offre la possibilité d'exprimer le point de vue du nouveau gouvernement canadien ainsi que de comprendre les problèmes et les défis qui sont communs aux trois pays et de

les classer par ordre de priorité. Elle estime important d'établir une collaboration efficace entre les trois pays par l'entremise de la CCE, et ajoute que cette réunion offre une occasion unique de faire participer les provinces du Québec et de l'Alberta, car ce sont des chefs de file de l'environnement au Canada. M^{me} Ambrose précise que la CCE a permis de constituer une communauté de pratique à l'égard de diverses questions et de rassembler un grand nombre d'intervenants qui ont participé au processus décisionnel au sein du Comité consultatif public mixte (CCPM). Faisant référence à son mandat de ministre de l'Environnement, elle se dit déterminée à rendre l'environnement plus propre et plus salubre, et affirme que son gouvernement s'est engagé à prendre des mesures concrètes à cette fin. Elle précise que la CCE constitue l'un des instruments les plus utiles pour qu'elle accomplisse son mandat, et réitère l'engagement du Canada à travailler de concert avec le Mexique et les États-Unis sous l'égide de la CCE. Elle déclare également qu'il leur faut élaborer des mécanismes efficaces pour assurer une coopération multilatérale et bilatérale dans le domaine de l'environnement. Elle conclut en exprimant son appréciation à l'égard de l'énorme travail accompli par le directeur exécutif de la CCE, M. William Kennedy, au cours des trois dernières années.

De son côté, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, M. Claude Béchar, salue l'assistance et déclare important d'atteindre le but commun que constitue l'intégration économique tout en respectant les trois fondements du développement durable, soit l'économie, l'environnement et la société. Il mentionne que le gouvernement du Québec a pris des mesures concrètes au cours de la dernière année, et que celles-ci cadrent avec les priorités de la CCE et soutiennent le développement durable. Il précise que l'Assemblée nationale a adopté la *Loi sur le développement durable* en avril 2006 et que celle-ci oblige le gouvernement à prendre en compte la protection de l'environnement, l'efficacité économique et le bien-être des citoyens. Il mentionne également le *Plan d'action du Québec 2006-2012 sur les changements climatiques* qui prévoit vingt-quatre mesures pour réduire ou éviter l'émission de gaz à effet de serre ou pour s'adapter aux changements climatiques. À cet égard, il se dit impatient de prendre connaissance du rapport du Secrétariat sur le bâtiment écologique en Amérique du Nord. M. Béchar fait également état de la stratégie du Québec en matière d'énergie, qui est centrée sur les énergies renouvelables, et dit avoir hâte de connaître les conclusions de l'atelier sur ce sujet qui s'est tenu la veille. Il affirme en outre que le Québec a l'intention de coopérer aux échelons régional et international au sujet de questions telles que l'amélioration de la qualité de l'air, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les espèces exotiques envahissantes. En dernier lieu, il remercie la ministre Ambrose de l'avoir invité à participer à cette session ordinaire du Conseil.

Quant au ministre des *International and Intergovernmental Relations* (Relations internationales et intergouvernementales) de l'Alberta, M. Gary Mar, il salue les participants et affirme que cette réunion illustre le partage d'une valeur commune, à savoir que la qualité de la vie est indissociable du milieu naturel. À titre de représentant du gouvernement albertain, il déclare que celui-ci est heureux de collaborer avec le gouvernement du Canada et celui d'autres provinces pour s'acquitter des obligations qu'impose l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE), et d'apporter son appui à l'exécution des priorités de la CCE. Il précise que l'Alberta envisage d'élargir son rôle de fournisseur fiable d'énergie pour l'Amérique du Nord, mais souligne les efforts que déploie son gouvernement pour protéger l'environnement. Il fait état de mesures législatives et de programmes concernant les changements climatiques ainsi que de recherches sur le charbon propre, sur le développement plus écologique des sables bitumineux et la séquestration du dioxyde de carbone. Il précise que, de ce fait, 90 pour cent de l'électricité qu'achète l'Alberta est produite de façon écologique. Il mentionne que les gouvernements du Canada, du

Mexique et des États-Unis constituent également des chefs de file dans ce domaine, et qu'il est important qu'ils partagent cet avant-gardisme sous l'égide de la CCE. M. Mar conclut en affirmant qu'il nous faut relever le défi d'équilibrer notre niveau de vie avec la qualité de vie que nous envisageons, et ce, en favorisant une économie vigoureuse, en veillant à ce que règnent la dignité humaine et l'acceptation sociale, et en privilégiant la salubrité de l'environnement.

De son côté, le président du CCPM, M. Carlos Sandoval, salue tous les participants et donne un aperçu des activités du Comité depuis juin 2005 en précisant qu'il s'est notamment employé à promouvoir activement les priorités que la CCE s'est fixées. Il fait particulièrement mention de la fructueuse réunion que le CCPM a tenue à Vancouver, en collaboration avec la Fondation Globe, ainsi que d'un atelier qu'il a organisé au Mexique sur l'écologisation des chaînes d'approvisionnement, lequel a permis à ce pays de partager son expérience dans ce domaine avec de petites, moyennes et grandes entreprises des trois pays. Il fait également état de l'atelier sur les énergies renouvelables tenu la veille, au cours duquel plus d'une centaine de spécialistes des secteurs universitaire, privé et non gouvernemental ont proposé et examiné des activités que la CCE pourrait réaliser dans ce domaine.

M. Sandoval rappelle également que le CCPM a pour mandat de promouvoir la protection de l'environnement et de formuler des avis éclairés au Conseil sur des questions importantes. Il précise que le Conseil lui a demandé un avis sur la participation des collectivités autochtones aux travaux de la CCE et que le CCPM donnera suite à cette demande avec beaucoup d'intérêt. Il mentionne également que le CCPM collabore avec la CCE à la mise en œuvre de son programme de travail, notamment avec le Secrétariat dans le domaine du bâtiment écologique en Amérique du Nord. Il affirme aussi que le Comité cherche toujours des moyens de jouer un rôle actif en favorisant la collaboration à l'égard des questions environnementales et l'obtention de résultats tangibles.

Reprenant la parole, l'administrateur Johnson fait état des excellentes qualités de direction de M. Kennedy à la tête de la CCE au cours des trois dernières années et des progrès et réalisations notables que celle-ci a connus au cours de cette période. Faisant remarquer qu'il s'agit de la dernière réunion de M. Kennedy à titre de directeur exécutif, il demande à l'assistance de l'applaudir en signe de reconnaissance de ses remarquables qualités de direction. Il l'invite ensuite à rendre compte des réalisations de la CCE depuis la dernière session ordinaire du Conseil.

M. Kennedy remercie l'administrateur Johnson et souhaite la bienvenue à tous les participants à cette séance, en notant tout particulièrement la présence des ministres québécois et albertain, MM. Béchar et Mar. Il rappelle que ces deux provinces sont signataires de l'Accord intergouvernemental canadien concernant l'ANACDE et qu'il a été très heureux de travailler en étroite collaboration avec les représentants de ces provinces au cours de l'année écoulée. Avant de faire état des réalisations de la CCE, il souligne la contribution et la participation constantes des principaux intervenants en Amérique du Nord. Au sujet de ces réalisations, il mentionne que le rapport intitulé *La santé des enfants et l'environnement en Amérique du Nord*, le premier sur ce sujet, a permis de caractériser treize indicateurs dans trois domaines précis : l'asthme et les maladies respiratoires, les effets de l'exposition au plomb et à d'autres substances toxiques et les maladies hydriques. Il souligne que ce rapport a permis de découvrir que les enfants nord-américains courraient toujours des risques d'exposition dans leur environnement, et de conclure que les études sur la santé des enfants devraient commencer à combler les lacunes que souligne le rapport en matière de données. Il affirme également que ce rapport révèle à quel point les rejets de substances chimiques industrielles peuvent avoir des effets néfastes sur la santé des

enfants, en précisant que les auteurs se sont servis de la méthode de pondération de la toxicité pour évaluer la dangerosité relative des rejets de substances chimiques industrielles, et que cela leur a permis de découvrir que le plomb, le mercure, les BPC, les dioxines et furanes, les phtalates et le manganèse constituent des substances qui suscitent de nouvelles préoccupations importantes.

M. Kennedy fait ensuite référence à l'élaboration de l'Atlas environnemental nord-américain, qui constitue la première carte générale numérique en ligne du continent nord-américain et qui est mise à jour à mesure que de nouvelles données environnementales sont disponibles. Il précise que la CCE et ses partenaires, à savoir l'Atlas du Canada, l'*Instituto Nacional de Estadística, Geografía e Informática* (Institut national de statistiques, de géographie et d'informatique) du Mexique, et le *National Atlas of the United States* (Atlas national des États-Unis), ont publié une nouvelle couche de données, en mars 2006, illustrant les bassins hydrographiques du continent. Au sujet de la conservation de la biodiversité, il fait état de la publication de six plans d'action nord-américains de conservation de six espèces sauvages, en novembre 2005, à savoir la tortue luth, le rorqual à bosse, le puffin à pieds roses, le chien de prairie, la buse rouilleuse et la chevêche des terriers. En ce qui concerne la participation du secteur privé aux activités de la CCE, il mentionne des projets visant à aider des sociétés multinationales à faire preuve d'efficacité et à améliorer la performance de petits et moyens fournisseurs dans la région de Mexico. Il dresse ensuite un bilan du prochain rapport que le Secrétariat établira, en vertu de l'article 13 de l'ANACDE, sur les débouchés et les défis du bâtiment écologique en Amérique du Nord. Il mentionne qu'un groupe consultatif sera formé à cette fin, et dit estimer que ce rapport, qui s'achèvera en 2007, favorisera l'essor de la construction écologique sur le continent.

M. Kennedy déclare par ailleurs que le processus relatif aux communications de citoyens donnera lieu à la publication, au cours de l'année, du onzième dossier factuel concernant l'exploitation forestière illégale dans la Sierra Tarahumara, à l'ouest de l'État de Chihuahua, qui donne suite à une communication dont les auteurs allèguent que le Mexique a omis d'appliquer efficacement sa législation de l'environnement en rapport avec l'exploitation de ressources naturelles. Il indique également que le Mexique est rendu aux dernières étapes de la publication, en juillet 2006, des données recueillies dans le cadre de son *Registro de Emisiones y Transferencia de Contaminantes* (RETC, Registre de rejets et de transferts de polluants), qui fait état du rejet de 104 substances chimiques dans l'air, dans l'eau et sur le sol par quelque 10 000 établissements industriels assujettis à la réglementation fédérale. Il affirme que cela représente un pas très important pour le Mexique ainsi que pour l'Amérique du Nord dans son ensemble, car cela permet maintenant de connaître la quantité totale de rejets et de transferts de substances chimiques toxiques déterminées. Il déclare que cette réalisation illustre à quel point la coopération internationale actuelle est importante et prometteuse sous l'égide de la CCE. M. Kennedy conclut en remerciant le public et les Parties à l'ANACDE du rôle essentiel qu'ils jouent dans les travaux de la CCE, ainsi que de leurs examens et avis qui sont essentiels à l'évolution de la CCE. (Le diaporama complémentaire figure à l'annexe B.)

Point 2 Ouverture de la séance du Conseil à huis clos et adoption de l'ordre du jour (y compris le compte rendu du directeur exécutif)

À titre de président, l'administrateur Johnson ouvre la séance à huis clos et souhaite tout particulièrement la bienvenue à ses homologues du Canada et du Mexique en les remerciant de leur participation et de leur esprit d'initiative. Il mentionne que cette séance a pour but d'examiner les

résultats obtenus par la CCE dans le domaine de l'environnement. Les membres adoptent l'ordre du jour provisoire sans y apporter de modification.

M. Johnson félicite ensuite M. Kennedy pour la manière dont il a dirigé la CCE au cours des trois dernières années. Il précise que le rapport du directeur exécutif montre clairement que la CCE a obtenu des résultats fructueux sur le plan environnemental et qu'elle a établi des partenariats cruciaux au cours de son mandat. Il déclare en outre que sous la direction de M. Kennedy, le processus de planification stratégique, aussi complexe et important soit-il, a subi des modifications grâce à la réorientation des priorités et à l'amélioration du mode de gestion. M. Johnson l'invite ensuite à rendre compte au Conseil des questions qui suscitent de l'intérêt (aux termes du paragraphe 5(3) des *Règles de procédure du Conseil*). (L'ordre du jour figure à l'annexe C.)

M. Kennedy traite de quelques points abordés un peu plus tôt au cours de la séance d'ouverture, et débute par le processus d'établissement du rapport sur le bâtiment écologique qui, selon lui, a permis au Secrétariat de former un excellent groupe de conseillers comprenant des architectes, des ingénieurs, des promoteurs, des financiers de l'immobilier, et des spécialistes de la conservation de l'énergie et des politiques, ainsi que des représentants gouvernementaux. M. Kennedy précise que ce groupe consultatif a tenu sa première réunion à Montréal, le 13 juin 2006, qui leur a permis de dresser une liste de documents de travail et des principales questions à examiner. Il ajoute que ce rapport promet d'être très utile aux Parties ainsi qu'aux autres décideurs, et que les recommandations qu'il contiendra devraient accélérer l'adoption de principes de construction écologiques dans toute l'Amérique du Nord.

M. Kennedy poursuit en félicitant le ministre Luege et les fonctionnaires du Secrétariat de la publication imminente du RETC mexicain. Il déclare qu'il s'agit d'un progrès important et d'une réalisation remarquable qui permettra, pour la toute première fois, de comparer vraiment les rejets et transferts de substances chimiques à l'échelle du continent nord-américain. Il ajoute qu'avec cette importante contribution du Mexique, l'Amérique du Nord est devenue un chef de file mondial dans le domaine des déclarations de ces rejets et transferts. Au sujet de la participation du secteur privé aux activités de la CCE, il rappelle au Conseil qu'il s'en était fait un objectif personnel au cours de son mandat et qu'il a eu l'occasion de s'entretenir avec de nombreux gens d'affaires qui se vouent à contrer les changements néfastes que subit l'environnement. Il mentionne qu'ils l'ont convaincu qu'il n'est possible d'améliorer la performance environnementale que lorsque la haute direction des entreprises y apporte totalement son soutien. Il déclare aux membres du Conseil qu'ils représentent la plus haute autorité environnementale en Amérique du Nord et qu'ils devraient se servir de leur influence pour susciter des changements et permettre à la CCE d'exercer ses compétences à l'échelon continental. Il incite en outre le Conseil à privilégier des interventions continentales à l'égard des défis et problèmes qui se présentent en cherchant des possibilités d'activités concertées sous l'égide de la CCE.

M. Kennedy remercie ensuite l'administrateur Johnson pour ses bonnes paroles à son égard en déclarant que ces trois dernières années ont été aussi captivantes qu'enrichissantes. Il remercie également le Conseil de lui avoir fait l'honneur d'être le premier directeur exécutif originaire des États-Unis, ainsi que les membres du CCPM pour leur soutien et les bonnes relations qu'ils ont entretenus. En dernier lieu, il remercie ses collègues du Secrétariat et souligne qu'ils ont apporté une contribution notable aux réalisations de la CCE au cours des trois dernières années.

Point 3 Obtention de résultats tangibles dans le cadre du Plan stratégique pour 2005 à 2010

Le président amorce l'examen de ce point en donnant un aperçu du Plan stratégique pour 2005 à 2010 que le Conseil a adopté au cours de sa XII^e session ordinaire tenue à Québec. Il précise que la présente séance offre la possibilité de faire état des progrès accomplis dans le cadre des trois domaines d'activités prioritaires de la CCE.

Point 3.1 Information nécessaire à la prise de décisions

Point 3.1.1 Cartographie des questions environnementales en Amérique du Nord

Le directeur des programmes de la CCE, M. Doug Wright, présente l'état d'avancement des activités réalisées par les organismes cartographiques des trois pays qui ont consisté à ajouter des couches de données au cadre de l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord. Il fait notamment mention des travaux des spécialistes gouvernementaux qui ont contribué à l'établissement des cartes, particulièrement au soutien de M. Ian Crain aux travaux de la CCE. À son avis, ces travaux peuvent constituer un projet fondamental dans le cadre du Plan stratégique pour 2005 à 2010, car les cartes offrent la qualité d'informations qu'a exigée le Conseil pour prendre des décisions éclairées. Il précise que ce fond de carte numérique, qui comprend des données géographiques sur toute l'Amérique du Nord et permet d'ajouter des couches de données environnementales, favorise une plus grande comparabilité et une plus grande compatibilité des informations environnementales. Il indique en outre que la carte offre un tableau uniforme de l'Amérique du Nord tout en illustrant ses caractéristiques naturelles et territoriales. M. Wright explique aussi que la carte et l'Atlas, à mesure que ce dernier évoluera, permettront aux décideurs de visualiser les problèmes que pose l'état de l'environnement ainsi que les nouveaux enjeux environnementaux en Amérique du Nord et d'y trouver des solutions. Selon lui, l'Atlas aidera également les décideurs à prendre des mesures concertées pour régler des problèmes communs. Il présente ensuite les couches de base du fond de carte numérique, qui illustrent notamment l'infrastructure de transport, les bassins hydrographiques et les écorégions, et constituent des exemples de la manière dont les données recueillies dans le cadre des projets de la CCE ont été ou peuvent être appliquées à l'Atlas. Il fait remarquer que la carte s'est déjà avérée très utile pour mettre en œuvre l'actuel programme de travail en donnant un caractère uniforme aux données recueillies grâce aux différents projets. M. Wright conclut que l'Atlas pourrait devenir un outil essentiel en permettant au Conseil de fixer des priorités, de planifier des activités et de programmer les travaux de la CCE. (Le diaporama complémentaire figure à l'annexe D)

Point 3.1.2 Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord

M^{me} Ana María Contreras, du Semarnat, présente le RETC mexicain, la base de données publiques où sont consignés les rejets et les transferts industriels des 104 polluants les plus importants au Mexique dont la déclaration annuelle est maintenant obligatoire. Elle affirme que ce registre constitue un progrès important sur les plans de la transparence et du droit d'accès du public à l'information, au même titre que l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP) au Canada et que le *Toxics Release Inventory* (TRI, Inventaire des rejets toxiques) aux États-Unis. Elle mentionne que les informations recueillies contribueront à améliorer la gestion de l'environnement en aidant les entreprises industrielles à diminuer leurs émissions polluantes tout en accroissant leur productivité. Elle indique ensuite que le RETC résulte de nombreuses négociations avec les intervenants, et remercie le Canada et les États-Unis de leur aide et d'avoir partagé avec le Mexique

l'expérience qu'ils ont acquise dans le cadre de l'INRP et du TRI. Elle remercie également le Secrétariat de la CCE d'avoir organisé des réunions et des ateliers et d'avoir apporté son aide à l'établissement de rapports. Elle précise que la modification à la législation de l'environnement du Mexique en 2001, laquelle a instauré la déclaration obligatoire des rejets et des transferts des 104 substances chimiques, a fondamentalement contribué à la création du RETC. Elle explique que parmi ces 104 substances, 50 sont comparables à celles des deux autres pays, mais que pour faciliter la comparabilité des données des trois pays, le Mexique est d'avis que les données devraient être subdivisées en fonction de secteurs et de sous-secteurs industriels. M^{me} Contreras conclut en expliquant en détail de quelle manière le Mexique a compilé les données de 2005 et en indiquant que les données du premier RETC seront publiées en juillet 2006. (Le diaporama complémentaire figure à l'annexe E.)

L'administrateur Johnson félicite le ministre Luege de cette réalisation et l'invite à formuler des observations sur les exposés.

Le ministre Luege félicite les orateurs et affirme que l'Atlas pourrait constituer un important outil de planification pour les gouvernements. Il suggère d'y ajouter une autre couche pour illustrer le peuplement forestier, car cela permettrait de connaître le potentiel de la biomasse et d'autres sources de bioénergie qui pourraient servir de sources d'énergie de remplacement afin de satisfaire les besoins à venir dans ce domaine en Amérique du Nord. Au sujet du RETC, il déclare que le Mexique est également en train d'établir son prochain rapport national en vue de le publier en octobre, ce qui fera passer ce pays au tout premier plan dans le domaine des registres de rejets et de transferts de polluants.

De son côté, la ministre Ambrose félicite le Mexique pour cette réalisation notable que représente le RETC, en indiquant que le Canada est en train de déployer des efforts pour étoffer son propre inventaire, et déclare que les trois pays doivent travailler de concert dans ce domaine. Elle dit par ailleurs soutenir avec enthousiasme le projet d'Atlas, car en plus de représenter un important mécanisme d'intervention public, il constitue un puissant outil de relation avec la population étant donné que les questions environnementales n'ont pas de frontières. Elle précise que le Canada appuie fortement l'intensification des activités de cartographie en cours, y compris celles des bassins hydrographiques.

L'administrateur Johnson joint ses félicitations à celles de ses homologues au sujet de l'Atlas, tout en précisant que les États-Unis soutiennent eux aussi les activités visant à le rendre plus complet. Il félicite à son tour le ministre Luege en ce qui a trait au RETC et se dit impatient de voir les données des registres des rejets et des transferts de polluants figurer dans l'Atlas.

Point 3.2 Renforcement des capacités

L'administrateur Johnson amorce l'examen de ce point en invitant les orateurs à faire leur exposé, mais tout en leur rappelant d'être brefs.

Point 3.2.1 Amélioration de la performance environnementale du secteur privé au Mexique

Au nom du *Procuraduría Federal de Protección al Ambiente* (Profepa, Bureau du Procureur fédéral chargé de la protection de l'environnement) du Mexique, M. Juan Elvira Quezada fait un exposé sur

la réussite du projet d'écologisation des chaînes d'approvisionnement au Mexique. Il précise que celui-ci a pour but d'améliorer la performance environnementale des entreprises de ce pays en les rendant plus compétitives grâce à l'efficacité. Il explique également que le projet consiste à apporter une aide technique et financière aux petites et moyennes entreprises (PME) afin qu'elles écologisent leur chaîne d'approvisionnement. Il mentionne aussi que le projet donne lieu à la participation de 28 sociétés nationales et internationales et de leurs fournisseurs dans 20 secteurs d'activité. Il déclare que le projet a une nature très souple et qu'il pourrait être appliqué à 98 pour cent du secteur industriel. Il présente ensuite les données qui illustrent la réussite et le bien-fondé du projet, notamment que les 8 millions de pesos investis devraient permettre de réaliser des économies de plus de 14 millions de pesos, et que cela représente un mode d'intervention plus efficace et plus rentable que le soutien technique qu'a fourni le Profepa jusqu'à présent. À la lumière des résultats escomptés, il déclare que le Mexique est intéressé à reproduire ce projet dans l'ensemble du pays, tout comme le secteur privé désire vivement poursuivre sa participation et étendre les efforts déployés à d'autres secteurs. (Le diaporama complémentaire figure à l'annexe F.)

Le président remercie M. Elvira et amorce l'examen du prochain point sur le renforcement du partenariat avec le secteur privé qui donne suite à l'engagement pris par le Conseil au cours de sa session ordinaire de 2005. Il invite le directeur de l'*Office of Pollution Prevention and Toxics* (Bureau de la prévention de la pollution et des substances toxiques) à l'EPA, M. Charles Auer, et le directeur général du *Suppliers Partnership for the Environment* (Partenariat des fournisseurs en faveur de l'environnement), M. Steve Hellem, à faire état des efforts déployés en vue d'établir un partenariat avec le secteur de l'automobile en Amérique du Nord et d'écologiser ses chaînes d'approvisionnement.

Point 3.2.2 Soutien à la performance environnementale du secteur de l'automobile en Amérique du Nord

M. Auer déclare que le projet contribue à créer une culture propre à la CCE dans le cadre de laquelle la participation du secteur privé est activement recherchée afin de tirer parti de synergies et de maximiser les résultats obtenus. Il soutient que ce type de collaboration devrait être recherché pour chaque projet qui en offre la possibilité. Pour ce qui est du projet lui-même, il mentionne qu'il démontre le bien-fondé d'un partenariat entre les secteurs public et privé pour améliorer la performance environnementale en recourant à l'écologisation de la fabrication. Il précise que le projet s'appuie sur celui qui est en cours au Mexique et qu'il vise à obtenir le soutien de grandes entreprises afin qu'elles influencent et guident les PME qui font partie de leurs chaînes d'approvisionnement à améliorer leurs affaires et la performance environnementale. Il ajoute que le projet sera lancé aux États-Unis dans le cadre du partenariat des fournisseurs et qu'il sera étendu à toute l'Amérique du Nord afin de cadrer avec le domaine prioritaire de la CCE que constitue le renforcement des capacités, mais en visant particulièrement les PME du Mexique. Il soutient que dans le contexte nord-américain, ce projet pourrait également constituer un moyen rentable de renforcer la conformité à la législation de l'environnement.

De son côté, M. Hellem donne un aperçu du partenariat des fournisseurs, notamment de l'échange de pratiques environnementales exemplaires avec l'EPA. Il remercie le Conseil et le directeur exécutif de la CCE de leur avoir donné la possibilité de participer à ce projet, et indique que les membres du partenariat seront heureux de collaborer avec la CCE dans l'établissement d'un plan visant à atteindre les objectifs qu'a fixés le Conseil.

L'administrateur Johnson remercie les orateurs d'avoir exposé cet excellent projet et invite le président du Groupe de travail sur la conservation de la biodiversité, M. Ernesto Enkerlin, à exposer le point suivant.

Point 3.2.3 Renforcement des capacités de conservation des espèces et des aires qui suscitent des préoccupations communes

M. Enkerlin remercie les membres du Conseil de leur soutien et félicite la CCE des travaux qu'elle a accomplis ainsi que des progrès qu'elle a réalisés au cours des douze dernières années dans le domaine de la conservation de la biodiversité. Il précise que le *Plan stratégique concerté pour la conservation de la biodiversité en Amérique du Nord* guide la coopération en vue de conserver les espèces et les aires qui sont confrontées aux mêmes menaces. Il indique qu'à la suite de la Déclaration de Puebla, le Groupe de travail sur la conservation de la biodiversité a décidé d'orienter ses travaux en fonction des priorités de la CCE, mais que son exposé portera principalement sur le renforcement des capacités. Il fait état de la collaboration entre la CCE et la *Comisión Nacional de Áreas Naturales Protegidas* (Commission nationale des aires naturelles protégées), et estime que cette dernière a constitué une intervenante importante dans l'exécution des projets. Il mentionne également que dans le cadre des plans d'action nord-américains pour la conservation, le Groupe de travail a cherché les moyens les plus efficaces de protéger six espèces importantes à l'échelle du continent. Il fait aussi mention de la tenue de quelques ateliers qui ont visé la prise d'initiatives de conservation en Amérique du Nord, notamment un atelier de renforcement des capacités de deux semaines organisé récemment au Mexique. Il précise que cet atelier a donné lieu à la participation de plus d'une quarantaine d'instructeurs du Canada, du Mexique et des États-Unis qui ont suivi une formation portant aussi bien sur la mise en valeur économique de la biodiversité que sur l'homologation des produits de la faune et sur les règlements connexes. (Le diaporama complémentaire figure à l'annexe G.)

Le président invite ensuite ses homologues à formuler des commentaires sur les exposés.

La ministre Ambrose commence en disant apprécier le partenariat public-privé avec le secteur de l'automobile, car il s'agit d'une initiative importante en Amérique du Nord, notamment si l'on tient compte de l'ampleur de la pollution. Elle fait remarquer que le transport au Canada est le plus grand responsable de la pollution et des émissions de gaz à effet de serre, et que son pays est en train d'adopter des politiques pour y remédier. Elle fait également état des partenariats entre le gouvernement et le secteur privé au sujet de questions environnementales, et soutient que le secteur privé constituant un partenaire bien disposé, les gouvernements devraient saisir l'occasion d'instaurer des cadres stratégiques pour encourager la participation de ce secteur.

Au sujet de la conservation de la biodiversité, M^{me} Ambrose affirme qu'il s'agit d'une question très importante pour le Canada, notamment la conservation des espèces et de leurs habitats, et que c'est pour cette raison que le gouvernement envisage d'agrandir les parcs nationaux. Elle fait aussi état d'un partenariat récent entre le gouvernement du Canada et des citoyens en vue de conserver la biodiversité grâce à l'intendance de terres privées et le don de propriétés. Elle ajoute qu'il faut étudier plusieurs possibilités afin de susciter la participation des organisations non gouvernementales (ONG), du secteur privé et des simples citoyens, et souligne que les gouvernements doivent instaurer des mécanismes d'intervention pour les inciter à participer. Elle invite ensuite le ministre québécois du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs à formuler des observations.

Le ministre Béchard aborde la question du partenariat avec le secteur de l'automobile et déclare qu'il faudra envisager d'adopter la norme californienne d'une manière concertée pour que cette norme s'applique à tout ce secteur en Amérique du Nord. Il fait cependant remarquer que l'industrie et les gouvernements doivent agir de façon cohérente. Pour ce qui est de la conservation de la biodiversité, il se dit en accord avec la ministre Ambrose, à savoir que les citoyens sont les mieux placés pour protéger les espèces et les habitats.

De son côté, le ministre Luege déclare que le volet du renforcement des capacités du programme de travail de la CCE a largement avantage le Mexique jusqu'à présent. Au sujet du partenariat avec le secteur de l'automobile, il mentionne que le programme d'homologation qui a cours dans son pays et qui s'intitule *Industria Limpia* (Une industrie propre), s'applique à tout le secteur de l'automobile et encourage l'excellence dans le domaine environnemental. Il exprime à nouveau le désir du Mexique de collaborer avec le Canada et les États-Unis en vue de conserver les habitats et de protéger ainsi les espèces d'Amérique du Nord.

L'administrateur Johnson dit appuyer les observations des ministres Ambrose et Luege. Il affirme que les partenariats sont essentiels pour obtenir des résultats dans le domaine de l'environnement, et indique que le président Bush a mis en place un programme de conservation concerté, grâce à des partenariats, afin de protéger la biodiversité. À son avis, les partenariats public-privé donnent de meilleurs résultats à des coûts plus faibles dans le domaine de l'environnement.

Point 3.3 Les liens entre l'environnement et le commerce

Point 3.3.1 Lignes directrices pour l'évaluation des risques que présentent les espèces exotiques envahissantes et leurs voies de pénétration

Le président invite le directeur adjoint de l'*International Policy and Prevention National Invasive Species Council* (Conseil national sur une politique et la prévention internationales des espèces envahissantes) au *Department of Interior* (ministère de l'Intérieur) des États-Unis, M. Richard Orr, à donner un aperçu du projet sur l'évaluation des risques, et à faire état des résultats obtenus en décrivant le processus d'évaluation des risques que présentent les espèces aquatiques envahissantes, l'élaboration de lignes directrices trinationales et le choix de deux espèces envahissantes et d'une voie de pénétration qui suscitent des préoccupations communes. Déclarant tout d'abord que ces espèces constituent l'une des principales menaces environnementales et économiques en Amérique du Nord, il souligne qu'elles soulèvent d'importants problèmes commerciaux et environnementaux parce que les pays ne peuvent s'en protéger adéquatement en fonction des règlements sanitaires de l'Organisation mondiale du commerce, et que cela peut avoir des répercussions sur le commerce de marchandises ainsi que sur leur transport. Il affirme que les accords en vigueur ne comblent pas les importantes lacunes dans la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, mais qu'il serait possible de faire d'importants progrès avec le peu de ressources dont dispose la CCE si l'on se fixe des priorités et des buts adéquats. Il énumère les objectifs du projet, lesquels visent à protéger l'environnement nord-américain des effets néfastes de ces espèces, et indique que ce projet a donné lieu à la tenue d'ateliers et à l'accomplissement de progrès. Il mentionne aussi que le Groupe de travail sur la conservation de la biodiversité y a également contribué, et que pour obtenir des résultats maximaux, il a été convenu de centrer les activités d'évaluation d'une voie de pénétration sur deux espèces de poisson : le pléco suceur (*Plécostomus*) et le poisson-serpent. En dernier lieu, il fait état des conclusions pour les deux espèces, ainsi que des activités à venir, y compris l'évaluation

des risques que présentent des animaux terrestres. (Le diaporama complémentaire figure à l'annexe H.)

Point 3.3.2 Promotion du marché des énergies renouvelables en Amérique du Nord

Le président invite le sous-ministre à la promotion de l'environnement et à la réglementation du Semarnat, M. José Ramón Ardavin Ituarte, à faire état des progrès accomplis dans la promotion du marché des énergies renouvelables en Amérique du Nord. Celui-ci commence par souligner l'importance de cette promotion et déclare que les avantages de ces énergies sont considérables, et pas seulement sur le plan environnemental, car la demande d'électricité d'ici 2010 est censée augmenter de 15 pour cent, ce qui engendrera une plus grande quantité d'émissions de gaz à effet de serre. Il fournit des statistiques sur les émissions atmosphériques produites par les sources d'énergie conventionnelles et affirme que les changements climatiques, les pluies acides et le smog pourraient inévitablement entraîner le remplacement d'une partie de ces sources d'énergie. Il ajoute qu'il faut diversifier les sources d'électricité pour donner suite aux préoccupations toujours plus grandes concernant la sécurité énergétique, la volatilité des prix du carburant et la confiance dans le réseau. Il fait état des travaux entrepris par le Comité d'experts sur les énergies renouvelables qui lui ont permis de déterminer les divers avantages que procurent les énergies renouvelables comparativement aux combustibles fossiles. Il souligne également les résultats concrets obtenus jusqu'à présent, dont l'établissement de rapports, la compilation d'études de cas et la cartographie des activités de production d'énergie renouvelable en Amérique du Nord. Il fait aussi état du rapport de la CCE en voie d'établissement, intitulé *Fostering Renewable Energy in North America* (Promouvoir les énergies renouvelables en Amérique du Nord), qui expose des éléments de l'offre et de la demande en énergie et les progrès accomplis en matière de politique publique, tout en formulant des recommandations sur les activités de suivi en vue de soutenir le marché des énergies renouvelables en Amérique du Nord. (Le diaporama complémentaire figure à l'annexe I.)

La ministre Ambrose formule des observations sur les deux exposés et convient que les répercussions des espèces exotiques envahissantes sont très lourdes sur l'économie. Elle suggère d'étendre le projet de la CCE aux espèces terrestres envahissantes puisque l'évaluation des risques qui en découlera sera aussi importante pour l'industrie que pour l'environnement.

Pour ce qui est des énergies renouvelables, elle déclare que le moment est des plus opportuns puisque cela offre la possibilité d'étudier ces questions à la fois d'un point de vue économique et d'un point de vue environnemental, et que les outils et les mécanismes d'intervention qui seront élaborés offriront de nombreux avantages sur le plan environnemental.

De son côté, le ministre Bécharde souligne les efforts déployés par la province de Québec afin de favoriser l'utilisation de l'énergie éolienne, et ce, en raison des avantages qu'elle offre sur les plans technique et environnemental. Il déclare que dans les années à venir, le développement de l'énergie éolienne sera avantageux pour les régions qui éprouvent actuellement des difficultés économiques.

Le ministre Luege, quant à lui, mentionne qu'en ce qui concerne les espèces aquatiques envahissantes, le Semarnat s'est engagé à travailler avec le *Secretaría de Agricultura, Ganadería, Desarrollo Rural, Pesca y Alimentación* (ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, du Développement rural, de la Pêche et de l'Alimentation). Il fait remarquer que les règlements phytosanitaires sont différents dans les trois pays et propose que la CCE se penche sur cette question. Pour ce qui est des énergies renouvelables, il suggère d'établir un plan trilatéral à long

terme, en mentionnant que les biocarburants transformeront le système commercial, particulièrement le commerce du maïs au Mexique et aux États-Unis, puisque celui-ci servira à produire de l'éthanol. Il propose que la CCE se penche également sur cette question. Il donne ensuite la parole à M. Enkerlin qui désire faire une brève annonce.

M. Enkerlin annonce que 100 copies des cartes des écorégions d'Amérique du Nord qui contiennent des données de niveau 3 sur la biodiversité au Mexique sont disponibles. Il ajoute que l'établissement de ces cartes a donné lieu à la contribution de l'EPA, du *US Geological Survey* (Service géologique des États-Unis), de l'*Instituto Nacional de Ecología* (Institut national d'écologie), de l'Atlas du Canada et de la *Comisión Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad* (Commission nationale sur la connaissance et l'utilisation de la biodiversité).

Après que l'administrateur Johnson lui ait demandé s'il connaissait le montant des répercussions économiques des espèces exotiques envahissantes, M. Orr déclare que ce montant varie en fonction des analyses et que ses répercussions sont difficiles à estimer monétairement parlant, mais que la plupart des analyses les situent aux alentours de 30 milliards de dollars américains par année.

Au sujet de la promotion des énergies renouvelables, l'administrateur Johnson mentionne que le président Bush poursuit l'ambitieux objectif de réduire de 75 pour cent, d'ici 2020, la dépendance des États-Unis à l'égard du pétrole étranger. À ce sujet, il précise que la nouvelle loi américaine sur l'énergie comprend une norme sur les combustibles provenant de sources renouvelables, laquelle prévoit, d'ici 2012, un apport de 7,5 milliards de gallons par année de ces combustibles, tels que l'éthanol et le biodiesel, à l'offre énergétique nationale. Il ajoute que l'atteinte de ces objectifs, en plus de servir l'environnement, constitue un avantage pour la sécurité énergétique et économique des trois pays.

Point 4 Gestion rationnelle des produits chimiques : les plans d'action régionaux nord-américains et leurs nouvelles orientations

La présidente canadienne du Groupe de travail sur la gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC), M^{me} Anne O'Toole, fait état des réussites en matière de GRPC ainsi que des possibilités qui s'offrent à la CCE d'agir de façon stratégique en animant la coopération à l'égard des questions environnementales et écosystémiques qui suscitent des préoccupations trilatérales. Elle soumet à l'approbation du Conseil la nouvelle stratégie en matière de GRPC que le Groupe de travail a élaborée en collaboration avec des intervenants des trois pays. Elle explique que cette nouvelle stratégie se fonde sur des approches nationales connexes ainsi que sur les travaux qu'a déjà réalisés la CCE dans ce domaine. Elle mentionne aussi que la stratégie ne donne pas lieu à la modification du mandat du Groupe de travail, mais du modèle sur lequel sont établis les plans d'action régionaux nord-américains (PARNA); c'est-à-dire que ceux-ci ne seront plus axés sur une seule substance à long terme. Elle ajoute qu'un élément important de la nouvelle approche consiste à recourir à des méthodes plus stratégiques pour cibler les secteurs industriels qui utilisent le plus de substances chimiques et pour regrouper les substances. Elle mentionne aussi que le Groupe de travail est désireux d'attribuer un autre rôle à l'industrie et à la société civile ainsi qu'à engager davantage de partenaires et d'intervenants dans des programmes volontaires spéciaux. Elle souligne que les travaux sur la GRPC sont liés aux trois domaines prioritaires de la CCE et que le Groupe de travail cherchera à établir des liens avec d'autres projets de la CCE afin de travailler en synergie, notamment les projets portant sur l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord et sur l'écologisation des chaînes d'approvisionnement. Elle explique

également que des efforts seront déployés pour coordonner les travaux de la CCE sur la GRPC avec ceux entrepris à l'échelle mondiale. Elle conclut en indiquant de quelle manière la nouvelle approche sera mise en œuvre, notamment grâce à la tenue d'ateliers, à la réalisation de projets de GRPC et à l'établissement de partenariats avec des institutions financières internationales. (Le diaporama complémentaire figure à l'annexe J.)

Point 5 Observations des ministres

Dans le cadre de ce point, les membres du Conseil ont la possibilité de formuler des observations au sujet de l'exposé sur la GRPC.

Le ministre Luege déclare que la GRPC est une question très importante et qu'elle exige une approche à long terme. Il mentionne que le Mexique participe à tous les efforts mondiaux dans ce domaine, et suggère que le Groupe de travail sur la GRPC se concentre tout particulièrement sur la couche d'ozone étant donné qu'elle devrait constituer la priorité en Amérique du Nord.

Quant à la ministre Ambrose, elle félicite la CCE pour ses travaux sur la GRPC en affirmant que les substances chimiques toxiques font partie de ses priorités personnelles à titre de ministre de l'Environnement. Elle fait aussi remarquer que les recherches scientifiques font ressortir à quel point ces substances soulèvent des questions importantes compte tenu de leurs répercussions sur la santé des citoyens. Ajoutant que la compatibilité des données des trois pays constituait un obstacle, elle dit appuyer les travaux de la CCE dans ce domaine car ils permettront aux gouvernements de prendre des décisions éclairées.

De son côté, l'administrateur Johnson exprime lui aussi son soutien aux travaux de la CCE sur la GRPC, et saisit l'occasion de faire état d'une priorité personnelle, à savoir que les décisions prises par les gouvernements aient des fondements scientifiques. Il affirme que le document de la CCE énonçant la politique et les procédures en matière d'assurance de la qualité permettra de s'assurer que ses documents ont de tels fondements. Il précise que les États-Unis appuient l'ensemble de ce précieux document et remercie le groupe de spécialistes qui l'a élaboré.

Point 6 Mot de la fin

Le président invite ses homologues à signer la déclaration ministérielle ainsi que la résolution sur la GRPC, mais avant de signer ces documents, ils échangent des cadeaux et font quelques commentaires.

L'administrateur Johnson affirme que ce fut pour lui un honneur et un privilège d'accueillir ses homologues du Canada et du Mexique afin d'examiner les importants travaux que réalise la CCE. Il réitère l'engagement des trois pays à garantir à leurs citoyens un environnement plus salubre et plus sûr, et se dit persuadé que dans le cadre de leur coopération et leur partenariat, ils sont collectivement convaincus que « la pollution n'a pas de frontières » et qu'il est impératif d'améliorer l'environnement en coopérant par l'entremise de la CCE. Il remercie ensuite tout spécialement ses homologues pour l'esprit d'initiative dont ils font preuve et leur amitié, ainsi que les équipes gouvernementales et le Secrétariat.

La ministre Ambrose remercie l'administrateur Johnson de son hospitalité et le ministre Luege des discussions fructueuses qu'il a su amorcer. Elle remercie également les orateurs pour les

renseignements qu'ils ont fournis et qui permettront aux gouvernements de prendre des décisions éclairées à l'égard de l'environnement et de l'économie.

Le ministre Luege souligne les efforts déployés par les gestionnaires de projet et note avec satisfaction les progrès accomplis depuis la session ordinaire de Puebla. Il remercie l'administrateur Johnson de son hospitalité et de l'organisation adéquate de cette session, en affirmant qu'elle a offert une occasion unique d'examiner et d'exprimer des idées. Il annonce ensuite que la prochaine session ordinaire du Conseil se tiendra à Cancún, au Mexique, en 2007, et invite chaleureusement ses homologues à y participer.

Les ministres signent ensuite la déclaration ministérielle et la résolution visant à faire progresser les travaux sur la GRPC.

Point 7 Réunion avec le CCPM

La représentante suppléante américaine, M^{me} Judith E. Ayres, assume la présidence de cette partie de la réunion en remplacement de l'administrateur Johnson qui doit s'absenter. Après que les membres du CCPM se sont présentés, M^{me} Ayres invite leur président, M. Carlos Sandoval, à formuler des observations préliminaires et à exposer les sujets de discussion proposés.

M. Carlos Sandoval remercie les membres du Conseil d'avoir accepté de rencontrer le CCPM et de prendre connaissance de ses activités. Il fait ensuite part du vif intérêt de son Comité à formuler un avis au Conseil sur le renforcement des capacités des collectivités autochtones à gérer l'environnement, et mentionne que M^{me} Irene Henriques fera un bref exposé à ce sujet. Il fait état de la participation accrue du secteur privé aux activités du CCPM, et indique que la récente réunion que le Comité a tenue à Vancouver a coïncidé avec une conférence axée sur ce secteur. Il déclare également que le CCPM cherche à renforcer la participation du public à ses réunions afin de faciliter l'établissement de réseaux internationaux sur des questions environnementales. Il invite ensuite M^{me} Henriques à faire son exposé.

M^{me} Henriques déclare à nouveau que le CCPM est heureux d'être invité à formuler un avis au Conseil sur le renforcement des capacités des collectivités autochtones d'Amérique du Nord à gérer l'environnement, et indique que le Comité a établi un plan, en 2004, pour favoriser la participation à long terme de ces collectivités aux activités de la CCE, et qu'il se propose de se fonder sur ce plan pour formuler l'avis au Conseil. Elle précise que ce plan prévoit permettre aux collectivités autochtones de guider l'élaboration du projet et accroître les capacités de la CCE de répondre aux besoins de ces collectivités. À cet égard, elle fait état de deux recommandations en vue de nommer des représentants de ces collectivités au sein du CCPM et des comités consultatifs. Elle indique que des progrès sont accomplis dans ce domaine et que le Comité espère que cela se poursuive, car aucun représentant autochtone n'est encore dans ses rangs. Elle précise que la deuxième recommandation vise à créer un poste permanent pour un autochtone au sein du Secrétariat, et que ses fonctions auraient trait au renforcement des capacités et à l'orientation de ces collectivités. Elle exprime l'espoir du CCPM que le nouvel intérêt du Conseil à ce sujet permettra de donner suite à cette recommandation. Elle se dit convaincue que la CCE est en mesure de renforcer les capacités de gestion de l'environnement des collectivités autochtones, de les sensibiliser et de les inciter à participer à ses activités.

M^{me} Henriques mentionne ensuite qu'elle a reçu les suggestions suivantes de la part du public à ce

sujet : 1) il est important de tenir compte de l'endroit et du thème des réunions ou des symposiums pour rassembler les collectivités autochtones, et c'est pour cette raison que ces rencontres devraient y être organisées; 2) il faudrait appliquer une approche à deux volets afin que la CCE fasse participer les collectivités autochtones à ses activités, mais aussi que celles-ci puissent compter sur la CCE pour diffuser leurs connaissances traditionnelles. Elle indique ensuite que le CCPM recommande l'établissement de réseaux informels de collectivités autochtones dans les trois pays afin d'encourager l'échange d'informations, et que l'établissement de ces réseaux ne soit pas perçu comme une activité ponctuelle, mais plutôt comme l'amorce d'un débat permanent qui évoluera au fil du temps. Elle conclut en exprimant à nouveau le désir du CCPM d'apporter son aide au Conseil dans le cadre de cette entreprise.

La présidente, M^{me} Ayres, remercie M^{me} Henriques de son exposé et invite d'autres membres du CCPM à formuler des observations.

M. Sandoval mentionne que chaque membre du CCPM dispose d'un certain temps pour s'adresser au Conseil, et que le Comité s'attend à ce que les membres du Conseil leur répondent, car il s'agit pour le Comité d'une occasion de collaborer plus étroitement avec les ministres et de leur être plus utiles.

M. Eduardo Rincón Mejía félicite la CCE de l'intérêt qu'elle porte aux sources d'énergie de remplacement et rend compte de l'atelier public sur les énergies renouvelables. Il déclare qu'il faudrait fixer des objectifs fondamentaux à long terme ainsi que des objectifs à moyen terme, notamment réviser le réseau énergétique nord-américain. Après avoir fait état des sources considérables d'énergie renouvelable du continent, ainsi que des techniques qui permettent de les exploiter, il estime important de travailler en collaboration afin d'éliminer tout obstacle à l'utilisation des énergies renouvelables et de diffuser de l'information fiable au public à ce sujet.

M^{me} Patricia McDonald remercie les membres du Conseil du temps qu'ils consacrent à cette réunion et souhaite la bienvenue à la ministre Ambrose au sein de la CCE. Évoquant la relation entre le Conseil et le CCPM, elle mentionne qu'elle a parfois ressenti qu'elle était désagréable, plus règlementaire que productive, exagérément officielle et plus contradictoire que coopérative. Elle appuie les observations de M. Sandoval voulant que le CCPM doive déterminer de quelle manière il peut aider le Conseil à s'acquitter de son mandat. En dernier lieu, elle tient, au nom du CCPM, à mentionner le travail considérable que M. Kennedy a accompli à titre de directeur exécutif de la CCE.

La ministre Ambrose présente ses excuses car elle doit quitter la réunion pour prendre un avion. Mais avant de s'absenter, elle dit croire que la CCE se trouve à un moment décisif et que la réunion du Conseil l'a convaincue de la nécessité de collaborer avec ses homologues au sujet de questions environnementales, car ils partagent les mêmes buts et les mêmes défis.

M^{me} Nelly Correa appuie les observations de M^{me} McDonald et se dit heureuse de cette relation plus dynamique entre le CCPM et le Conseil. Elle félicite également M. Kennedy de ses réalisations. Elle mentionne ensuite que le CCPM a convenu de faire porter son prochain avis au Conseil sur la conservation de la biodiversité et de l'élaborer en étroite collaboration avec le Secrétariat. Au nom du CCPM, elle estime important de pouvoir compter sur le soutien d'autres organismes afin de gérer intégralement les espèces et les habitats prioritaires. En dernier lieu, elle soutient qu'il est important que la CCE approfondisse les liens entre l'environnement et le

commerce, et elle encourage les nouveaux membres du Conseil à trouver l'occasion de renforcer leurs relations avec leurs homologues du commerce.

M. Ralph Marquez se dit très heureux de pouvoir collaborer avec la CCE à titre de nouveau membre du CCPM. Il indique qu'il travaille depuis dix ans sur des questions frontalières au Texas et qu'il a établi des liens solides avec les représentants gouvernementaux du Mexique. Il déclare également avoir hâte de travailler avec les trois pays sur les questions qu'examine la CCE, et que son objectif principal consiste à soutenir tous les efforts que celle-ci déploie pour faire preuve d'efficacité dans le cadre de ses travaux.

M. Dinkerai Desai aborde le sujet des énergies renouvelables et dit appuyer un programme énergétique général ainsi qu'une politique à long terme sur les énergies renouvelables en Amérique du Nord qui prendraient en compte diverses sources d'énergie et prévoiraient l'exploitation de techniques avant-gardistes pour faire preuve d'efficacité dans un cadre de durabilité.

M^{me} Jane Gardner mentionne à nouveau que les membres américains du CCPM ont demandé une rencontre privée à l'administrateur Johnson. Elle se dit également en faveur d'un renforcement du partenariat de la CCE avec le secteur industriel, et affirme que ses relations de travail avec les fonctionnaires sur diverses questions ont été positives lorsqu'elle était à l'emploi de la société General Electric.

M. Jean-Guy Dépôt déclare que son objectif personnel consiste à améliorer la qualité de l'environnement pour les générations à venir d'ici 2008, et demande au Conseil d'envisager l'établissement d'un programme afin de ne plus vendre les moteurs à deux temps qui sont extrêmement polluants. Il précise qu'ils émettent 225 fois plus de monoxyde de carbone et 1 000 fois plus d'hydrocarbures et d'oxydes d'azote non brûlés que les automobiles courantes. Il ajoute que depuis que les États-Unis n'autorisent plus la vente de véhicules tout-terrain avec des moteurs à deux temps, on dirait qu'ils sont l'objet de dumping sur le marché canadien.

M. Gordon Lambert fait état de la réaction positive des divers intervenants qui ont participé à l'atelier du CCPM sur les énergies renouvelables, et déclare que ces énergies constituent un thème unificateur et fournissent une excellente occasion de préparer un avenir durable qui offrira des avantages environnementaux et soutiendra une économie forte. Il estime également important de créer des cadres qui favorisent les possibilités d'investissement dans le domaine des énergies renouvelables, et il mentionne, à titre d'exemple, que Suncor a trouvé avantageux d'investir 2 millions de dollars dans la production d'énergie éolienne et d'éthanol au Canada. Il soutient que le fait d'engager du capital et du talent en provenance du milieu des affaires donnera des résultats tangibles. Pour ce faire, il suggère que la CCE et le CCPM participent à l'élargissement et au renforcement du mouvement en faveur des énergies renouvelables dans les trois pays. Il suggère également que la CCE harmonise les activités d'élaboration de politiques dans ce domaine, car il est important d'instaurer des politiques qui mettront en place un système énergétique global. Il conclut en préconisant que les gouvernements nord-américains se fondent sur la réglementation éprouvée qui régit les combustibles fossiles.

M. Sandoval formule quelques dernières observations et précise qu'en établissant son plan stratégique, le CCPM désire ne pas déborder le cadre de son mandat au sein de la CCE et a l'intention de réviser le contenu de ce document en conséquence. Il indique en outre que le CCPM a tenu une réunion fructueuse avec les trois comités consultatifs nationaux au cours de laquelle il a été

question de renforcer la collaboration entre eux et d'éviter le chevauchement des travaux. Il invite ensuite les membres du Conseil à assister à la réunion que le CCPM tiendra à Cancún au mois d'octobre, et annonce la tenue d'une autre réunion à Montréal, en septembre, afin d'examiner le projet de programme de travail pour l'année prochaine. Il invite ensuite les membres du Conseil à formuler des observations et des suggestions en vue d'améliorer leur collaboration avec le CCPM.

Le ministre Luege remercie les membres du CCPM qui ont formulé des observations et déclare que cette réunion offre vraiment l'occasion de soutenir le Conseil, sans compter que les discussions sur les politiques et l'échange d'informations sont très enrichissantes. Il mentionne qu'il a tenu des réunions cette année avec le Comité consultatif national mexicain et offre aux membres mexicains du CCPM d'en tenir une avec eux.

Au sujet de la participation des collectivités autochtones aux activités de la CCE, M. Luege fait remarquer que la conservation de la biodiversité au Mexique porte fruit grâce à cette participation qui demeure une priorité pour le gouvernement. Pour ce qui est des énergies renouvelables, il souligne le caractère urgent de cette question pour le Mexique, car d'ici 20 à 30 ans, il aura exploité toutes ses réserves de combustibles fossiles et que, à ce chapitre, il est en retard par rapport à ses partenaires dans sa planification en raison, notamment, des droits fonciers. Il indique que le Mexique envisage cependant d'accélérer les progrès dans ce domaine. Il mentionne également qu'au sujet des gaz à effet de serre, son pays se propose de modifier ses lois et d'harmoniser les normes afin d'y intégrer des mesures fiscales favorisant les véhicules qui consomment peu de carburant et imposant une surtaxe pour ceux qui sont les plus polluants. Il ajoute que le transport public constitue un moyen de réduire ces émissions, notamment en recourant à des véhicules électriques.

Le représentant suppléant canadien aborde le sujet des énergies renouvelables et mentionne que la ministre Ambrose se fera un plaisir de recevoir l'avis du CCPM puisqu'il se fondera sur les discussions tenues durant l'atelier. Au sujet de la participation des collectivités autochtones, il mentionne que cette question doit être examinée avec d'autres ministères qui se consacrent aux autochtones. Il dit par ailleurs appuyer le plan stratégique du CCPM en vue de planifier ses travaux, et assure les membres canadiens qu'il se chargera d'organiser une rencontre avec la ministre Ambrose en vue d'examiner le soutien du CCPM à l'exécution des priorités nationales et continentales.

La représentante suppléante américaine remercie le CCPM des services qu'il rend et de l'engagement dont il fait preuve, et elle soutient que la présence de ce Comité à l'intérieur de la CCE constitue un modèle de gouvernance que d'autres institutions considèrent des plus positifs. Elle dit également apprécier la valeur des observations de chaque membre, et estime important que les activités de la CCE soient axées sur l'obtention de résultats, tout comme l'EPA, en raison du peu de ressources dont elle dispose. Elle mentionne également que les États-Unis apprécient grandement les travaux sur la santé des enfants et qu'ils se réjouissent de pouvoir favoriser la participation des collectivités autochtones.

Le ministre Luege rend hommage aux qualités de direction de M. Kennedy durant les trois dernières années, et explique de quelle manière le Mexique est en train de procéder pour choisir le nouveau directeur exécutif. Il mentionne que l'offre d'emploi dans le site Web du Semarnat a suscité la présentation de soixante-douze candidatures avec de très bons états de service, et que cinq postulants ont été choisis pour passer une entrevue devant un comité de sélection

indépendant. Il assure au CCPM que ce processus de sélection est transparent et simple, et le remercie de son soutien.

Avant de lever la séance, la présidente rappelle aux participants que la séance publique du Conseil débutera à 14 h 30.

Point 8 Partie publique de la session ordinaire du Conseil

À la suite d'observations préliminaires par le président du CCPM, M. Carlos Sandoval, sur le déroulement de cette séance, M. Eduardo Rincón fait état des conclusions de l'atelier public tenu la veille, intitulé *Les solutions de rechange qu'offrent les énergies renouvelables : les biocarburants et les énergies solaire et éolienne*. Un membre de l'assistance, quant à lui, fait état du déroulement de la séance de réseautage tenue la veille. Ces résumés sont suivis par des exposés prononcés par des orateurs choisis à l'avance. Un compte rendu de toutes les interventions faites durant cette partie publique de la session du Conseil figure à l'annexe K.

Annex A - Liste des participants – List of Participants - Lista de participantes

**XIIIe Session ordinaire du Conseil, 27-28 juin 2006 – Washington DC
Decimotercera Sesión Ordinaria del Consejo, 27-28 de junio de 2006 – Washington DC
Thirteenth Regular Session of the Council, 27-28 June 2006 – Washington DC**

1. Alanis-Ortega, Gustavo

Presidente
Centro Mexicano de Derecho Ambiental
CEMDA
Atlixco138, Col. Condesa
México, D.F. 06140
México
Tel: 52 555 211 2457
Fax: 52 555 211 2593
Email: galanis@cemda.org.mx

2. Almodovar, Lisa

US - Mexico Program Coordinator
U.S. EPA
1200 Pennsylvania Ave. NW
Washington, D.C. 20460
United States
Tel: 202 564 6401
Fax: 202 565 2412
Email: almodovar.lisa@epa.gov

3. Alvarez Castillo, Alberto

Profesor - Investigador
Instituto Tecnológico de Zacatepec
Calzada Tecnológico 27
Zacatepec, Morelos 62780
México
Tel: 52 734 343 1394 x 256
Fax: 52 734 343 4141
Email: nuabli@lycos.com

4. Ambrose, Rona

Minister of the Environment
Environment Canada
10 Wellington St, 28th Floor
Gatineau, Quebec K1A 0H3
Canada
Tel: 819 997 1441
Fax: 819 953 2742

5. Amezcua Orellana, Cintia

Subdirectora de Aspectos Económicos
SEMARNAT
Blvd. Adolfo Ruíz Cortínes No. 4209 Piso 1
Col. Jardines en la Montaña
México, D.F. 14210
México
Tel: 52 555 628 0600
Fax: 52 555 628 0694
Email: cintia.amezcua@semarnat.gob.mx

6. Ardavin Ituarte, José Ramón

Subsecretario de Fomento y Normatividad
Ambiental
SEMARNAT
Blvd. Adolfo Ruiz Cortinez, No. 4209 - Piso 5
Col. Jardines en la Montaña
México, D.F. 14210
México
Tel: 52 555 628 0610
Fax: 52 555 628 0656
Email: ramon.ardavin@semarnat.gob.mx

7. Armendariz Muñoz, Rosa María

Presidenta Region Centro del CCDS
Confederación Nacional Campesina de Indígenas y
Productores Rurales A.C.
Puebla 302 Desp. 601 Col. Roma
México, D.F. 06700
México
Tel: 52 555 525 7836
Fax: 52 555 534 4826
Email: cncinpro_ac@yahoo.com.mx

8. Auer, Charles

Director
U.S. EPA - Office of Pollution Prevention
and Toxics
1201 Pennsylvania Ave. NW
Washington, D.C. 20460
United States
Tel: 202 564 3810
Fax: 202 564 0529
Email: auer.charles@epa.gov

9. Ayres, Judith E.

Assistant Administrator
U.S. EPA
1200 Pennsylvania Ave. NW
Washington, D.C. 20004
United States
Tel: 202 564 2778
Fax: 202 565 2407
Email: huffman.linda@epa.gov

10. Barroso, Guillermo

Presidente
PRONATURA, A.C.
Sierra Nevada 755, Lomas de Chapultepec
México, D.F. 11000
México
Tel: 52 555 202 8155
Fax: 52 555 520 5412
Email: gbarroso@ciapapeleraelfenix.com

11. Bastida-Muñoz, Mindahi Crescencio

Presidente
Consejo Mexicano para el Desarrollo Sustentable
Lázaro Cárdenas Norte No. 125
San Pedro Tultepec
Lerma, Estado de México 52030
México
Tel: 52 728 282 0469
Fax: 52 728 282 0469
Email: mindahib@yahoo.com.mx

12. Basurto, Daniel

Presidente de la Comisión de Ecología
CONCAMIN
Homero 1804-602 Col. Polanco
México, D.F. 11570
México
Tel: 52 555 395 1085
Fax: 52 555 395 1540
Email: dbasurto@lexcorp.com.mx

13. Bearden, Janet

Associate Director
U.S. EPA - International Compliance Assurance
Division
1200 Pennsylvania Ave. NW MC 2254A
Washington, D.C. 20460
United States
Tel: 202 564 6245
Fax: 202 564 0073
Email: bearden.janet@epa.gov

14. Becerril Martínez, Maria del Carmen

Directora General Area Desarrollo Corporativo
ACCIONA, S.A.
Avda. De Europa,
18 Parque Empresarial La Moraleja
Alcobendas, Madrid 20108
España
Tel: 34 916 63 27 76
Fax: 34 916 63 29 29
Email: mbecerri@acciona.es

15. Belleau, Helene

First Secretary - Environment and Fisheries
Embassy of Canada
501 Pennsylvania Ave. NW
Washington, D.C. 20001
United States
Tel: 202 448 6514
Fax: 202 682 7792
Email: helene.belleau@international.gc.ca

16. Biegelson, Jessica

Environment Protection Specialist
U.S. EPA - Waste Office
1200 Pennsylvania Ave. NW
Washington, D.C. 20460
United States
Tel: 703 308 0026
Fax: 703 308 8686
Email: biegelson.jessica@epa.gov

17. Bourget, Elizabeth

Secretary U.S. Section
International Joint Commission
1250 23rd Street NW Suite 100
Washington, D.C. 20440
United States
Tel: 202 736 9008
Fax: 202 647 0746
Email: bourgetl@washington.ijc.org

18. Bowman, Peter

International Trade Specialist
U.S. Dept. of Commerce
14th & Constitution Ave. HCHB Room 3024
Washington, D.C. 20230
United States
Tel: 202 482 8356
Fax: 202 482 5865
Email: peter_bowman@ita.doc.gov

19. Bramble, Barbara

Sr. Advisor, International Affairs
National Wildlife Federation
1400 16th St. NW # 501
Washington, D.C. 20036
United States
Tel: 202 797 6601
Fax: 202 797 5486
Email: bramble@nwf.org

20. Breceda Lapeyre, Miguel

Coordinador Académico
Universidad Autónoma de la Ciudad de México
UNAM
División del Norte #906, Exq. Eje 5 Sur (Eugenia),
6to Piso. Col. Narvarte Poniente
México, D.F. 03020
México
Tel: 52 555 107 0280
Email: mibreceda@energiauacm.org.mx

21. Brevé, Daniel

Public Participation Coordinator
Commission for Environmental Cooperation
393, rue St-Jacques Ouest suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4345
Email: dbreve@cec.org

22. Brown, Jeremy

Consultant
Commission for Environmental Cooperation
393, rue St-Jacques Ouest suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
Email: jbrown@cec.org

23. Brown, Geraldine

Program Analyst
U.S. EPA - Office of Cooperative Environmental
Management
655 15th Street NW, Suite 800
Washington, D.C. 20005
United States
Tel: 202 233 0063
Email: brown.geraldine@epa.gov

24. Bulleit, Kristy

Partner
Hunton & Williams
1900 K Street NW
Washington, D.C. 20006
United States
Tel: 202 955 1547
Fax: 202 778 2201
Email: kbulleit@hunton.com

25. Bulás Montoro, José Manuel

Titular de la Unidad Coordinadora de Asuntos
Internacionales
SEMARNAT
Blvd. Adolfo Ruíz Cortines No. 4209 1er piso
Col. Jardines en la Montaña
México, D.F. 14210
México
Tel: 52 555 628 3906
Fax: 52 555 628 0694
Email: jbulas@semarnat.gob.mx

26. Béchard, Claude

Ministre
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Edifice Marie-Guyart
675 René-Levesque Est 30e étage
Quebec, Quebec G1R 5V7
Canada
Tel: 418 521 3911
Fax: 418 643 4143
Email: claud.bechard@mddep.gouv.qc.ca

27. Carpentier, Chantal Line

Head, Environment, Economy and Trade Program
Commission for Environmental Cooperation
393, rue St-Jacques Ouest suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
Email: clcarpentier@cec.org

28. Carrillo, Esther María

Assistant to the Environment, Economy
and Trade Program
Commission for Environmental Cooperation
393, rue St-Jacques Ouest suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
Email: emcarrillo@cec.org

29. Carrillo, Oscar

NAC / GAC Designated Federal Officer
U.S. EPA - Office of the Administrator
Suite 800 MC 1601E 655 15th St. NW
Washington, D.C. 20005
United States
Tel: 202 233 0072
Fax: 202 233 0070
Email: carrillo.oscar@epa.gov

30. Carter-Whitney, Maureen

Research Director
Canadian Institute for Environmental Law and Policy - CIELAP
130 Spadina Ave. Suite 305
Toronto, Ontario M5V 2L4
Canada
Tel: 416 923 3529
Fax: 416 923 5949
Email: research@cielap.org

31. Chanon, Keith

Program Manager, Pollutants and Health
Commission for Environmental Cooperation
393, rue St-Jacques Ouest suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
Email: kchanon@cec.org

32. Chawrun, Carol

Director of Communications - Ministry of
International and Intergovernmental Relations
Government of Alberta
12 Floor Commerce Place
Edmonton, Alberta T5J 4G8
Canada
Tel: 780 423 6654
Fax: 780 423 6654
Email: carol.chawrun@gov.ab.ca

33. Christensen, Randy

Staff Lawyer
Sierra Legal Defence Fund
131 Water Street, suite 214
Vancouver, British Columbia V6B 4M3
Canada
Tel: 604 685 5618
Fax: 604 685 7813
Email: rchristensen@sierralegal.org

34. Clarey, Patricia

JPAC Member
Health Net of California
21281 Burbank Blvd, 3rd Floor
Woodland Hills, California 91367
United States
Tel: 818 676 5394
Email: patricia.t.clarey@healthnet.com

35. Clause, Matt

Director
U.S. EPA Green Power Partnership
1200 12 Street NW
Washington, D.C. 20004
United States
Tel: 202 343 9004
Fax: 202 343 2208
Email: clouse.matt@epa.gov

36. Clifford, Jerry

Deputy Assistant Administrator
U.S. EPA - Office of International Affairs
1300 Pennsylvania Ave. NW
Washington, D.C. 20004
United States
Tel: 202 564 6600
Fax: 202 565 2407
Email: clifford.jerry@epa.gov

37. Collette, Chip

Senior Assistant General Counsel
United States - GAC
Florida Dept. of Environmental Protection 3900
Commonwealth Blvd. M.S. 35
Tallahassee, Florida 32399-3000
United States
Tel: 850 245 2220
Fax: 850 245 2297
Email: chip.collette@dep.state.fl.us

38. Corado, Ana

Environmental Engineer
U.S. EPA
1200 Pennsylvania Ave. NW
Washington, D.C. 20460
United States
Tel: 202 564 0140
Fax: 202 564 8251
Email: corado.ana@epa.gov

39. Coronado, Iresema

Ph.D. Associate Professor
Chair Dept. of Political Science
University of Texas at El Paso
500 W. University Blvd.
El Paso, Texas 79968
United States
Tel: 915 747 7980
Fax: 915 747 6616
Email: icoronado@utep.edu

40. Correa Sandoval, Adriana Nelly

JPAC Member
Centro de Calidad Ambiental
ITESM Campus Monterrey
Av. Eugenio Garza Sada No. 2501 Sur
Monterrey, Nuevo León 64849
México
Tel: 52 818 328 4032
Fax: 52 818 359 6280
Email: ancs@itesm.mx

41. Corte González, Bertha Carmen

Coordinadora Ejecutiva
PNUD - SEMARNAT
Av. San Jerónimo 458 3er Piso
México, D.F.
México
Tel: 52 555 490 2133
Email: bertha.corte@semarnat.gob.mx

42. Cortés García Lozano, María Esther

Directora Programa Tóxicos y Salud Ambiental
Colectivo Ecologista Jalisco, A.C.
Ley 2985 - 1 Residencial Juan Manuel
Guadalajara, Jalisco 44680
México
Tel: 52 333 615 0948
Fax: 52 333 615 0948
Email: maite@cej.org.mx

43. Cotter, Patrick

International Affairs Specialist
U.S. EPA - Office of International Affairs
1300 Pennsylvania Ave. NW
Washington, D.C. 20004
United States
Tel: 202 564 6414
Fax: 202 565 2409
Email: cotter.patrick@epa.gov

44. Cough, Paul

Director, Office of International
Environmental Policy
U.S. EPA - Office of International Affairs
1300 Pennsylvania Ave. NW
Washington, D.C. 20004
United States
Tel: 202 564 6459
Email: cough.paul@epa.gov

45. Crain, Ian

CEC Senior Advisor for Environmental
Information
Commission for Environmental Cooperation
393, rue St-Jacques Ouest suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
Email: icrain@cec.org

46. Cruden, John

Deputy Assistant Attorney General
Dept. of Justice
Env. & National Resources Division
950 Pennsylvania Ave. NW
Washington, D.C. 20530
United States
Tel: 202 514 2718
Fax: 202 514 0557
Email: john.cruden@usdoj.gov

47. D'Astous, Pascal

Attaché de presse
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Edifice Marie-Guyart
675 René-Levesque Est 30e étage
Quebec, Quebec G1R 5V7
Canada
Tel: 418 521 3911
Fax: 418 643 4143
Email: pascal.dastous@mddep.gouv.qc.ca

48. Damo, Eno

Advisor- Ministry of International and
Intergovernmental Relations
Government of Alberta
#320 Legislature Building, 10800 - 97 Ave.
Edmonton, Alberta T5K 2B6
Canada

49. Daoust, Nathalie

Council Secretary
Commission for Environmental Cooperation
393, rue St-Jacques Ouest suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
Email: ndaoust@cec.org

50. De Buen, Bertha Helena

Directora General Adjunta
Participación Social, Etnia y Género
SEMARNAT
Blvd. Adolfo Ruíz Cortines 4209 - Piso 6
México, D.F. 14050
México
Tel: 52 555 490 0920
Email: helena.debuen@semarnat.gob.mx

51. De Buen, Odón

Presidente
Energía , Tecnología y Educación., S.C.
Puente Xoco No. 39, Col. Xoco
México, D.F. 03330
México
Tel: 52 555 601 5339
Fax: 52 555 688 2857
Email: demofilo@prodigy.net.mx

52. Delgadillo, Eduardo

Administrator
Commission for Environmental Cooperation
393, rue St-Jacques Ouest suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
Email: asilvaroli@cec.org

53. Desai, Dinkerrai

JPAC Member
U. S. Army Material Command
Directorate of Public Works, Bldg 173
Fort Monmouth, New Jersey 07703
United States
Tel: 732 532 1475
Fax: 732 532 6263
Email: dinkerrai.desai@mail1.monmouth.army.mil

54. Domínguez Cortés, Adriana

Reportera Investigadora
ABC Noticias
Basilio Badillo #40 Col.Tabacalera 3er Piso
Del. Cuauhtemoc
México, D.F. 06030
México
Tel: 52 555 228 9977
Email: adrianadominguez@yahoo.com.mx

55. Dos Santos, Plácido

Border Environmental Manager
United States - GAC
400 W. Congress, Suite 433
Tucson, Arizona 85701
United States
Tel: 520 628 6744
Fax: 520 770 3540
Email: pds@azdeq.gov

56. Dugas, Gail

Vice President Public Affairs
Canadian Council on Social Development
190 O'Connor
Ottawa, Ontario K2P 2R3
Canada
Tel: 613 236 5868
Fax:
Email: dugas@ccsd.ca

57. Dépôt, Jean Guy

JPAC Member
l'Association des propriétaires
riverains du Lac Bowker
20, chemin du Lynx, Lac Bowker
Orford, Quebec J1X 6V7
Canada
Tel: 450 532 4684
Fax: 450 532 4684
Email: lacbowker@cooptel.qc.ca

58. Edwards, Scott

Legal Director
Waterkeeper Alliance
50 S. Buckhout, Suite 302
Irvington, New York 10533
United States
Tel: 914 674 0822
Fax: 914 674 4550
Email: sedwards@waterkeeper.org

59. Elhadj, Malika

Communications Assistant
Commission for Environmental Cooperation
393, rue St-Jacques Ouest suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
Email: melhadj@cec.org

60. Elvira Quesada, Juan Rafael

Subprocurador de Inspección Industrial
PROFEPA
Camino al Ajusco 200
Col. Jardines en la Montaña
México, D. F. 14210
México
Tel: 52 555 449 6350
Fax: 52 555 615 2000
Email: jelvira@profepa.gob.mx

61. English, Elizabethann

Foreign Affairs Specialist
NOAA Fisheries
1315 East West Highway
Silver Springs, Maryland 20910
United States
Tel: 301 713 2276
Fax: 301 713 9106
Email: liz.english@noaa.gov

62. Enkerlin Hoeflich, Ernesto

Presidente
Comisión Nacional de
Áreas Naturales Protegidas
Camino al Ajusco 200 Piso 3,
Col. Jardines en la Montaña
México, D.F. 14210
México
Tel: 52 555 449 7017
Fax: 52 555 449 7025
Email: enkerlin@conanp.gob.mx

63. Ferguson, Kimberley

Legal Officer
Dept. Of Foreign Affairs and International Trade
125 Sussex Drive
Ottawa, Ontario K1A 0G2
Canada
Tel: 613 992 1990
Fax: 613 992 6483
Email: kimberley.ferguson@international.gc.ca

64. Fernandez, Luis

International Affairs Specialist
U.S. EPA - Office of International Affairs
1200 Pennsylvania Ave. NW MC 2650R
Washington, D.C. 20460
United States
Tel: 202 564 6429
Fax: 202 565 2412
Email: fernandez.luis@epa.gov

65. Fernandez, Jonathan

Dept. of Energy
950 L'enfant Plaza
Washington, D.C.
United States

66. Ferron-Tripp, Spencer

Media and Outreach Officer
Commission for Environmental Cooperation
393, rue St-Jacques Ouest suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
Email: sftripp@cec.org

67. Fidler, Joan

Director, Office of W. Hemisphere and Bilateral
Affairs
U.S. EPA - Office of International Affairs
1200 Pennsylvania Ave. NW
Washington, D.C. 20460
United States
Tel: 202 564 6611
Fax: 202 564 2412
Email: fidler.joan@epa.gov

68. Flores, Daniel

Acting Associate Deputy General Counsel
U.S. EPA - Office of General Counsel
1200 Pennsylvania Ave. NW
Washington, D.C. 20460
United States
Tel: 202 564 0838
Fax: 202 564 5412
Email: flores.daniel@epa.gov

69. Frasso, Kathryn

Policy Advisor
U.S. EPA - Office of Prevention, Pesticides and
Toxics Substances
1201 Pennsylvania Ave. NW
Washington, D.C. 20460
United States
Tel: 202 564 0193
Fax: 202 564 0529
Email: frasso.kathryn@epa.gov

70. Gardner, Jane

JPAC Member
Remediation Programs
Corporate Environmental Programs
General Electric Company
3135 Easton Turnpike
Fairfield, Connecticut 06431
United States
Tel: 203 373 2932
Fax: 203 373 2683
Email: Jane.gardner@corporate.ge.com

71. Garver, Geoffrey

Director, Submissions on
Enforcement Matters Unit
Commission for Environmental Cooperation
393, rue St-Jacques Ouest suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
Email: dmillan@cec.org

72. Ghengalur, Somadepti

Director, Federal Policy
Eastman Kodak Co.
1250 M Street NW Suite 800
Washington, D.C. 20005
United States
Tel: 202 857 3460
Fax: 202 857 3401
Email: somadepti.chengalur@kodak.com

73. Gim Nogales, Juan Francisco

Ingeniero
Alamos 6
Hermosillo, Sonora 83210
México
Tel: 52 662 218 4100
Email: juan@newtechmachinery.

74. Glover, Paul

Director General
Health Canada
269 Laurier Avenue W
Ottawa, Ontario K1A 0K9
Canada
Email: paul_glover@hc-sc.gc.ca

75. González Viadas, Eduardo

Director General y Conductor
Planeta Azul
Paseo de la Reforma 23-A 3er Piso Col. Tabacalera
México, D.F. 06040
México
Tel: 52 555 228 8909
Fax: 52 555 228 8908
Email: eviadas@hotmail.com

76. Grimaldi de Leon, Federico

Gerente Ecología
Camara Nacional de la Industria de Aceites,
Grasas, Jabones y Detergentes
Cordoba No. 10 Col. Roma
México, D.F. 06700
México
Tel: 52 555 511 5263
Fax: 52 555 511 9218
Email: cniagj@prodigy.net.mx

77. Guerrero, Hernando

Director
Commission for Environmental Cooperation
Mexico Liaison Office
Progreso No. 3
Viveros de Coyoacán
México, DF 04110
México
Tel: 011 52 555 659 5021
Fax: 011 52 555 659 5023
Email: shernandez@cec.org

78. Gutiérrez Moreno, Fernando

Director
Instituto para la Protección Ambiental
de Nuevo León A. C.
AV. Parque Fundidora # 501 Primer Nivel
Local # 95-C Edificio Cintermex.
Col. Obrera
Monterrey, Nuevo León 64010
México
Tel: 52 81 8 369 0252
Fax: 52 818 259 9788
Email: fgmipa@prodigy.net.mx

79. Gómez, Yamirka

Assistant to the Council Secretary
Commission for Environmental Cooperation
393, rue St-Jacques Ouest suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
Email: ygomez@cec.org

80. Haggarty, Shannon

Director of Communications and
Senior Advisor to Minister
Environment Canada
10 Wellington Street
Ottawa, Ontario K1A 0G2
Canada
Tel: 819 997 1441
Fax: 819 997 2742
Email: shannon.haggarty@ec.gc.ca

81. Harris, Dona

Senior Program Analyst
U.S. EPA - Office of International Affairs
1200 Pennsylvania Ave. NW
Washington, D.C. 20460
United States
Tel: 202 564 6633
Email: harris.dona@epa.gov

82. Harris, Nancy

Acting Deputy Director Americas Directorate
Environment Canada
10 Wellington Street, 4th Floor
Ottawa, Ontario K1A 0H3
Canada
Tel: 819 934 5188
Fax: 819 994 6787
Email: nancy.harris@ec.gc.ca

83. Hazen, Susan B.

Acting Assistant Administrator and Principal
Deputy Assistant Administrator
U.S. EPA - Office of Prevention,
Pesticides and Toxics Substances
1201 Pennsylvania Ave. NW
Washington, D.C. 20460
United States
Tel: 202 564 2902
Fax: 202 564 0529
Email: hazen.susan@epa.gov

84. Hellem, Steven

Executive Director
Suppliers Partnership for the Environment
1155 15th Street NW Suite 500
Washington, D.C. 20005
United States
Tel: 202 530 0096
Fax: 202 530 0659
Email: shellem@navista.net

85. Henriques, Irene

JPAC Member
York University
4700 Keele Street
Toronto, Ontario M3J 1P3
Canada
Tel: 416 736 5068
Fax: 416 736 5687
Email: ihenriqu@schulich.yorku.ca

86. Hernández Balderas, María Guadalupe

Licenciada en Derecho
Consejo Coordinador Empresarial de Irapuato
Av. Guerrero esq. Cedro 1er Piso
Col. Jardines de Irapuato
Irapuato, Guanajuato 36660
México
Tel: 52 462 635 0940
Fax: 52 462 635 0940
Email: ccei_ira@terra.com.mx

87. Herrmann, Hans

Head, Conservation and Biodiversity Program
Commission for Environmental Cooperation
393, rue St-Jacques Ouest suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
Email: hherrman@cec.org

88. Hillard, Jennifer

Research Director
Consumer Interest Alliance
687 Strathcona St.
Winnipeg, Manitoba R3G 3E9
Canada
Tel: 204 772 5996
Email: jhillard@mts.net

89. Hinga, Kenneth

International Relations Advisor
U.S. Dept. of Agriculture
1400 Independence Ave. SW
Washington, D.C. 20250
United States
Tel: 202 720 9836
Fax: 202 690 1841
Email: kenneth.hinga@fas.usda.gov

90. Hoes, Patricia

Manger
Health Canada - Safe Environment's Program
269 Laurier Avenue W, 5th Floor Suite 5-067
Ottawa, Ontario K1A 0K9
Canada
Tel: 613 941 8071
Email: patricia_hoes@hc-sc.gc.ca

91. Hunt, Paul

Canadian NAC Member
Canadian National Advisory Committee
10202 Jisper Ave. Suite 1560
Edmonton, Alberta T5J 3X6
Canada
Tel: 780 408 4582
Fax: 780 408 4585
Email: phunt@climatechangecentral.com

92. Jagou, Stéphanie

Consultante, environnement et
developpement durable
4871 ave. de l'Hôtel de Ville
Montreal, Quebec H2T 2B5
Canada
Tel: 514 743 8749
Email: stephanie.jagou@unisfera.org

93. Johnson, Stephen L.

Administrator
U.S. EPA
1200 Pennsylvania Ave. NW
Washington, D.C. 20460
United States
Tel: 202 564 6601
Fax: 202 565 2407

94. Johnson, Sigi

Head Environment and Fisheries
Dept. Of Foreign Affairs and
International Trade
111 Sussex Drive
Ottawa, Ontario K1A 0G2
Canada
Email: sigi.johnson@international.gc.ca

95. Jones, Marshall

Deputy Director
U.S. Fish and Wildlife Service
1849 C Street, N.W., Room 3256
Washington, D.C. 20240
United States
Tel: 202 208 4717
Fax: 202 208 6965
Email: marshall_jones@fws.gov

96. Joyce, Mark

Associate Director
U.S. EPA - Office of Cooperative
Environmental Management
Suite 800 MC 1601E 655 15th St. NW
Washington, D.C. 20005
United States
Tel: 202 233 0068
Fax: 202 233 0060
Email: joyce.mark@epa.gov

97. Kanipe, Elisia

U.S. EPA
4107 Connecticut Ave. NW Apt 7
Washington, D.C. 20008
United States
Tel: 202 566 1893
Fax: 202 566 1908
Email: kanipe.elisia@epa.gov

98. Karau, John

Director
Environment Canada
Biodiversity Convention Office
351 St. Joseph Blvd.
Place Vincent Massey 9th Floor
Gatineau, Quebec K1A 0H3
Canada
Tel: 819 953 9669
Fax: 819 953 1765
Email: john.karau@ec.gc.ca

99. Kennedy, William

Executive Director
Commission for Environmental Cooperation
393, rue St-Jacques Ouest suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
Email: slecuyer@cec.org

100. King, Jerome

U.S. EPA
1200 Pennsylvania Ave. NW
Washington, D.C. 20460
United States
Email: king.jerome@epa.gov

101. Koerner, Elance

GNEB - EPA Good Neighbor Board
655 15th Street NW
Washington, D.C. 20460
United States
Tel: 202 233 0069

102. Laberge, Maude

Etudiante - M. Sc.
942 rue Ste. Genevieve
Trois-Rivieres, Quebec G9A 3X6
Canada
Tel: 819 373 2598
Fax: 819 373 7892
Email: maudelaberge@yahoo.ca

103. Lambert, Gordon

JPAC Member
Suncor Energy Inc.
PO Box 38, 112 4th Ave. S.W.
Calgary, Alberta T2P 2V5
Canada
Tel: 403 269 8720
Fax: 403 269 6246
Email: glambert@suncor.com

104. Landis, Tony

Environmental Protection Specialist
U.S. EPA
1300 Pennsylvania Ave. NW
Washington, D.C. 20004
United States
Tel: 202 564 6626
Fax: 202 565 2411
Email: landis.tony@epa.gov

105. Langer, Julia

Director Global Threats
WWF - Canada
245 Eglinton Ave. East Suite 410
Toronto, Ontario M4P 3J1
Canada
Tel: 416 484 7709
Fax: 416 489 3611
Email: jlanger@wwfcanada.org

106. Lapierre, Louise

Conseillère
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Edifice Marie-Guyart
675 René-Levesque Est, 6e étage
Quebec, Quebec G1R 5V7
Canada
Tel: 418 521 3828 x 4105
Fax: 418 644 4920
Email: louise.lapierre@mddep.gouv.qc.ca

107. Lee, Linda

Administration Support
Commission for Environmental Cooperation
393, rue St-Jacques Ouest suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
Email: llee@cec.org

108. Lloyd, Evan

Director of Communications
Commission for Environmental Cooperation
393, rue St-Jacques Ouest suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
Email: elloyd@cec.org

109. Losos, Michelle

Policy Analyst
Environment Canada
351 St. Joseph Blvd.
Place Vincent Massey
Gatineau, Quebec K1A 0H3
Canada
Tel: 819 934 6858
Fax: 819 934 3535
Email: michelle.losos@ec.gc.ca

110. Luege Tamargo, José Luis

Secretario de Medio Ambiente y Recursos
Naturales
SEMARNAT
Blvd. Adolfo Ruiz Cortinez, No. 4209 - Piso 6
Col. Jardines en la Montaña
México, D.F. 14210
México
Tel: 52 555 628 0602
Fax: 52 555 628 0643
Email: csecretario@semartmnat/gob.mx

111. Luken, Gastón

JPAC Member
Consejo Consultativo del Agua, A.C.
Monte Pelvoux No. 111 Piso 2,
Col. Lomas de Chapultepec
México, D.F. 11000
México
Tel: 52 555 736 3539
Fax: 52 555 284 2803
Email: e.pichardo@aguas.org.mx

112. Mackay-Alie, Jenna

Acting Director General Americas Directorate
Environment Canada
10 Wellington Street, 4th Floor
Gatineau, Quebec K1A 0H3
Canada
Tel: 819 994 1670
Fax: 819 997 0199
Email: Jenna.Mackay-Alie@ec.gc.ca

113. Mar, Gary

Minister of International and Intergovernmental
Relations
Government of Alberta
#320 Legislature Building, 10800 - 97 Ave.
Edmonton, Alberta T5K 2B6
Canada
Tel: 780 427 2585
Fax: 780 422 9023
Email: gary.mar@gov.ab.ca

114. Marcelleño Flores, Susana María Lorena

Presidenta
Consejo Consultivo para el Desarrollo Sustentable
de la Región Centro Occidente por el sector
Académico
Sauce 216 Col. San Jiuan
Tepic, Nayarit 63130
México
Tel: 52 311 211 8816
Fax: 52 311 211 8816
Email: smarcel@nayar.uan.mx

115. Marquez, Rafael

JPAC Member
Texas Commission on Environmental Quality
2906 Victoria Cove
Round Rock, Texas 78664
United States
Tel: 512 239 5515
Email: rmarquezesp@aol.com

116. Marzouk, Evonne

Environmental Protection Specialist
U.S. EPA
1200 Pennsylvania Ave. NW MC 2660R
Washington, D.C. 20004
United States
Tel: 202 564 7529
Fax: 202 564 2409
Email: marzouk.evonne@epa.gov

117. McCormick, Rachel

Policy Advisor
Dept. Of Foreign Affairs and International Trade
111 Sussex Drive
Ottawa, Ontario K1A 0G2
Canada
Email: rachel.mccormick@international.gc.ca

118. McCully, Thomas

Senior Advisor-International
U.S. EPA - Office of Water
1200 Pennsylvania Ave. NW
Washington, D.C. 20460
United States
Tel: 202 564 6582
Fax: 202 564 0910
Email: mccully.tom@epa.gov

119. McDonald, Patricia

JPAC Member
847 E. Wild Rye Drive
Jackson, Wyoming 83014
United States
Tel: 307 734 2758
Fax: 307 734 2758
Email: pattyamcdonald@earthlink.net

120. McGovern, David

Assistant Deputy Minister
Environment Canada - International Affairs Branch
10 Wellington Street
Gatineau, Quebec K1A 0H3
Canada
Tel: 819 934 6020
Fax: 819 953 9412
Email: david.mcgovern@ec.gc.ca

121. Medina Aguilar, José Manuel

Director General Adjunto de Cooperación
Internacional
SEMARNAT
Blvd. Adolfo Ruiz Cortinez, No. 4209 - Piso 1
Col. Jardines en la Montaña
México, D.F. 14210
México
Tel: 52 555 628 3908
Fax: 52 555 628 0694
Email: manolo.medina@semarnat.gob.mx

122. Mendoza, Martín

Executive
Cámara de la Industria de Transformación de
Nuevo León - CAINTRA
Av. Fundidora #501 , Local 95
Col. Obrera
Monterrey, Nuevo León 64010
México
Tel: 52 818 369 0252
Fax: 52 818 369 0254
Email: mmenloz@ipanl.com.mx

123. Merin, Alejandro

Vicepresidente
CONIECO
Alonso de Villaseca 209
Col. Independencia
México, D.F. 03630
México
Tel: 52 555 860 0221
Fax: 52 555 860 1273
Email: amerin@quimicawimer.com

124. Mills, Douglas

Executive Assistant to the
Minister of International and
Intergovernmental Relations
Government of Alberta
#320 Legislature Building, 10800 - 97 Ave.
Edmonton, Alberta T5K 2B6
Canada
Tel: 780 427 2585
Fax: 780 422 9023
Email: douglas.mills@gov.ab.ca

125. Montes Vargas, José Antonio

Presidente
Federación de Cooperativas Pesqueras
Abasolo 83 - C Col. Centro
Chipancingo, Guerrero 39000
México
Tel: 52 747 499 4672
Email: montesvargas@latinmail.com

126. Moorhouse, Emilie

Atmosphere and Energy
Sierra Club of Canada
412 - 1 Nicholas St.
Ottawa, Ontario K1N 7B7
Canada
Tel: 613 241 4611
Fax: 613 241 2292
Email: emiliem@sierraclub.ca

127. Morales, Ma. Del Carmen

Gerente General
Química Wimer, S.A. de C.V
Alonso de Villaseca 209 Col. Independencia
México, D.F. 03630
México
Tel: 52 555 860 0203
Fax: 52 555 860 1273
Email: mmorales@quimicawimer.com

128. Morell, Aldo

Director - Safety, Health & Environment
DuPont Safety, Health & Environment
1007 Market Street, D-6088
Wilmington, Delaware 19898
United States
Tel: 302 733 0966
Fax: 302 774 3140
Email: aldo.a.morell@usa.dupont.com

129. Moreno Vega, Luis Arturo

Coordinador de la Campaña de
Energía y Cambio Climático
Greenpeace México
Vertiz 646 Col. Narvarte
México, D.F. 01600
México
Tel: 52 555 630 2165
Fax: 52 555 530 8969
Email: arturo.moreno@mx.greenpeace.org

130. Morin, Jocelyne

JPAC Assistant
Commission for Environmental Cooperation
393, rue St-Jacques Ouest suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
Email: jmorin@cec.org

131. Murray, Tom

Chief, Prevention Analysis Branch
U.S. EPA
Office of Pollution Prevention and Toxics
1200 Pennsylvania Ave. NW
Washington, D.C. 20460
United States
Tel: 202 564 8829
Fax: 202 564 8901
Email: murray.tom@epa.gov

132. Muñoz Sevilla, Patricia

Profesor Investigador
Instituto Politécnico Nacional
Luis Enrique Erro s/n Col. Zacatenco
México, D.F. 07738
México
Tel: 52 555 729 6000 x 50558
Fax: 52 555 729 6000 x 50496
Email: nmunoz@ipn.mx

133. Natan, Thomas

Research Director
National Environmental Trust
1200 18th Street NW
Washington, D.C. 20009
United States
Tel: 202 887 8828
Fax: 202 887 8889
Email: tnatan@net.org

134. O'Toole, Anne

Director General, Pollution Prevention Directorate
Environment Canada
351 Boul. St. Joseph, 13th Floor
Gatineau, Quebec K1A 0H3
Canada
Tel: 819 934 4205
Fax: 819 953 8098
Email: anne.o'toole@ec.gc.ca

135. Ocegueda Sánchez, Marco

Coordinador del Area Operativa y Administrativa
del Programa Institucional de Consumo
Responsable y Educación Ambiental
Centro de Investigación y Formación Social del
Insituto Tencológico de Estudios Superiores del
Occidente (ITESO)
Jerez #2159
Guadalajara, Jalisco 44220
México
Email: marseos@iteso.mx

136. Opalka, Katia

Legal Officer, Submissions on Enforcement
Matters Unit
Commission for Environmental Cooperation
393, rue St-Jacques Ouest suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
Email: kopalka@cec.org

137. Orozco, Marcela

JPAC Liaison Officer
Commission for Environmental Cooperation
393, rue St-Jacques Ouest suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
Email: morozco@cec.org

138. Orr, Richard

Assistant Director for International Policy and
Prevention
National Invasive Species Council
U.S. Dept. of the Interior - 1849 C Street, NW
Washington, D.C. 20240
United States
Tel: 202 354 1882
Fax: 202 371 1751
Email: richard_orr@ios.doi.gov

139. Ouellette, Gene

Aboriginal Business Coordinator
Saskatchewan Research Council
125 - 15 Innovation Blvd.
Saskatoon, Saskatchewan S7N 2X8
Canada
Tel: 306 933 7092
Fax: 306 933 7446
Email: ouellette@src.sk.ca

140. Pasqualetti, Martin J

Professor of Geography
Arizona State University
221 East Loma Vista Drive
Tempe, Arizona 85287
United States
Tel: 480 965 4548
Email: pasqualetti@asu.edu

141. Paz-Miller, Liliana

Logistics Coordinator - Meeting Services
Commission for Environmental Cooperation
393, rue St-Jacques Ouest suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4345
Email: lpmiller@cec.org

142. Pelletier, Julie

Manager
 Environment Canada
 10 Wellington Street, 4th Floor
 Gatineau, Quebec K1A 0H3
 Canada
 Tel: 819 956 4109
 Fax: 819 997 0199
 Email: julie.pelletier@ec.gc.ca

143. Penn, Alan

Science Advisor
 Cree Regional Authority
 277 Duke St. Suite 100
 Montreal, Quebec H3C 2M2
 Canada
 Tel: 514 861 5837
 Email: apenn@gcc.ca

144. Perez, Carlos

Director Health, Safety and Environment -
 Americas
 Eastman Kodak Co.
 1100 Ridgeway Avenue
 Rochester, New York 14607
 United States
 Tel: 585 477 1312
 Fax: 585 477 2863
 Email: carlos.perez!@kodak.com

145. Perras, Jean

Chair
 Canadian National Advisory Committee
 100 Old Chelsea Road
 Chelsea, Quebec J9B 1B8
 Canada
 Tel: 819 827 1124
 Email: courieldescastors@videotron.ca

146. Peters, Roger

Senior Technical & Policy Advisor
 Pembina Institute
 164 Wellington Street
 Gatineau, Quebec J8X 2J4
 Canada
 Tel: 819 483 6288
 Email: rogerp@pembina.org

147. Petersen, Rose-Marie

Policy Advisor
 Environment Canada - International Affairs Branch
 10 Wellington Street, 4th Floor
 Gatineau, Quebec K1A 0H3
 Canada
 Tel: 819 953 9774
 Fax: 819 997 0199
 Email: rose-marie.petersen@ec.gc.ca

148. Picardi, Rick

Senior Policy Advisor
 U.S. EPA
 1200 Pennsylvania Ave. NW
 Washington, D.C. 20460
 United States
 Tel: 703 308 8879
 Fax: 703 308 0514
 Email: picardi.rick@epa.gov

149. Poynter, Rachel

Environmental Affairs Officer
 U.S. Dept. of State
 2100 C Street
 Washington, D.C. 20520
 United States
 Tel: 202 647 9364
 Fax: 202 647 5752
 Email: poynterm@state.gov

150. Prather, Tiffany

Trade and Environment Program
 U.S. EPA
 1300 Pennsylvania Ave. NW
 Washington, D.C. 20004
 United States
 Tel: 202 564 1625
 Fax: 202 565 2412
 Email: prather.tiffany@epa.gov

151. Presswood, Jim

Energy Advocate
 Natural Resources Defense Council
 1200 New York Ave. NW Suite 400
 México, D.F. 20005-6166
 United States
 Tel: 202 289 2427
 Email: jpresswood@nrdc.org

152. Priniotakis, Manolis
International Relations Specialist
U.S. Dept. of Energy
1000 Independence Ave. SW
Washington, D.C. 20585
United States
Tel: 202 586 8873
Fax: 202 586 1180
Email: manolis.priniotakis@hq.doe.gov

153. Redlin, David
Senior Advisor
U.S. EPA - Office of International Affairs
1200 Pennsylvania Ave. NW MC 2610R
Washington, D.C. 20460
United States
Tel: 202 564 6437
Fax: 202 565 2407
Email: redlin.david@epa.gov

154. Reyna Caamaño, Ruth
Profesor - Investigador
ITESM - Campus Monterrey
Av. Eugenio Garza Sada 2501 Sur,
Col. Tecnológico
Monterrey, Nuevo León 64849
México
Tel: 52 818 158 2202
Fax: 52 818 359 6280
Email: ruth.reyna@itesm.mx

155. Rice, Cody
U.S. EPA
1200 Pennsylvania Ave. NW
Washington, D.C. 20460
United States
Tel: 202 564 8769
Email: rice.cody@epa.gov

156. Rincón Mejía, Eduardo
JPAC Member
Universidad Autónoma del Estado de México
Cerro de Coatepec s/n, Ciudad Universitaria
Toluca, Estado de México 50130
México
Tel: 52 722 214 0855 x 222
Fax: 52 722 215 4512
Email: rinconsolar@hotmail.com

157. Rodriguez Perez, José Juan
Socio
PROFAUNA
Emilio Castelar No. 956
Saltillo, Coahuila 25000
México
Tel: 52 844 488 4633
Fax: 52 844 412 9896
Email: josejuan.rodriguez@holcimapasco.com.mx

158. Rodríguez Cárdenas, Monica
Coordinadora General
Coordinación General de Comunicación Social
Blvd. Adolfo Ruiz Cortinez, No. 4209 - Piso 5 Col.
Jardines en la Montaña
México, D.F. 14210
México
Tel: 52 555 490 0972
Fax: 52 555 628 0778
Email: monica.rodriguez@semarnat.gob.mx

159. Ruiz, Nadtya
Environmental Scientist
U.S. EPA
1200 Pennsylvania Ave. NW
Washington, D.C. 20004
United States
Tel: 202 564 1391
Fax: 202 565 2409
Email: ruiz.nadtya@epa.gov

160. Ryan, Helen
Director / Oil, Gas and Energy Division
Environment Canada
351 St. Joseph Blvd. Place Vincent Massey 20th
Floor
Ottawa, Quebec K1A 0H3
Canada
Tel: 819 997 1221
Fax: 819 953 8903
Email: helen.ryan@ec.gc.ca

161. Sandoval, Rosario
Asociación Gilberto
Risco 243
México, D.F. 01900
México
Tel: 52 555 575 3951

162. Sandoval, Carlos

JPAC Member
Consejo Nacional de Industriales Ecologistas
Gabriel Mancera No. 1141, Col. del Valle
México, D.F. 03100
México
Tel: 52 555 559 3611
Fax: 52 555 575 2337
Email: ecologia@conieco.com.mx

163. Sanregret, Tristan

Director, Alberta-U.S. Relations
Alberta Office in Washington, D.C.
501 Pennsylvania Ave. NW
Washington, D.C. 20001
United States
Tel: 202 448 6474
Fax: 202 448 6477

164. Schmidt, Karen

Conservation and Biodiversity Program Assistant
Commission for Environmental Cooperation
393, rue St-Jacques Ouest suite 200
Montréal, Québec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
Email: kschmidt@cec.org

165. Sepúlveda Valle, Héctor Javier

JPAC Member
Fábrica de Jabón "La Corona"
Carlos B. Zetina, No. 80, Fraccionamiento
Industrial Xalostoc
Ecatepec, Estado de México 55000
México
Tel: 52 555 747 6406
Fax: 52 555 714 3798
Email: hsepulveda@fjcorona.com.mx

166. Simpson, Amelia

Director Border Environmental Justice
and Campaign
Environmental Health Coalition
401 Mile of Cars Way Suite 310
National City, California 91950
United States
Tel: 619 474 0220 x 116
Fax: 619 474 1210
Email: AmeliaS@environmentalhealth.org

167. Smith, Russell

Director for International Environmental Policy and
Multilateral Environmental Agreements
Office of the U.S. Trade Representative
600 17th St. NW
Washington, D.C. 20508
United States
Tel: 202 395 7320
Fax: 202 395 6865
Email: russell_smith@ustr.eop.gov

168. Solano, Paolo

Legal Officer, Submissions on Enforcement
Matters Unit
Commission for Environmental Cooperation
393, rue St-Jacques Ouest suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
Email: dmillan@cec.org

169. Sonntag, William

Chief of Staff - Office of Environmental
Information
U.S. EPA
1200 Pennsylvania Ave. NW
Washington, D.C. 20460
United States
Tel: 202 564 3871
Email: sonntag.william@epa.gov

170. Sosa, Alejandro

Director Ejecutivo
Iniciativa Gemi, A.C.
Tuxpan No. 39 -503 Col. Roma Sur
México, D.F. 06760
México
Tel: 52 555 574 6500
Fax: 52 555 574 5977
Email: ingemiac@prodigy.net.mx

171. Sowell, Sarah

Senior Advisor on North American Air Quality
U.S. EPA - Office of Air Radiation
1200 Pennsylvania Ave. NW MC 6101A
Washington, D.C. 20460
United States
Tel: 202 564 0145
Fax: 202 564 7739
Email: sowell.sarah@epa.gov

172. Stoub, Jeffrey
Publications Manager
Commission for Environmental Cooperation
393, rue St-Jacques Ouest suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
Email: jstoub@cec.org

173. Sumida, Steven
Executive Director (Acting)
Alaska Inter-Tribal Council
1569 Bragaw Ste 102
Anchorage, Alaska 99508
United States
Tel: 907 563 9334
Fax: 907 563 9337
Email: ssumida@alaskaintertribal.org

174. Tajbakhsk, Melida
Chief, Mexico Branch
U.S. Fish and Wildlife Service - Division of
International Conservation
4401 North Fairfax Dr. Suite 740
Washington, D.C. 22203-1622
United States
Tel: 703 358 1766
Fax: 703 358 2849
Email: melida_tajbakhsh@fws.gov

175. Thompson, Dan
CEC Team Leader
U.S. EPA
1200 Pennsylvania Ave. NW MC 2660R
Washington, D.C. 20004
United States
Tel: 202 564 6418
Fax: 202 565 2409
Email: thompson.dan@epa.gov

176. Trip, Luke
Program Manager, Sound Management of
Chemical
Commission for Environmental Cooperation
393, rue St-Jacques Ouest suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
Email: ltrip@cec.org

177. Troche, Luis
International Relations Specialist
U.S. EPA - Office of International Affairs
1200 Pennsylvania Ave. NW MC 2660R
Washington, D.C. 20460
United States
Tel: 202 564 2870
Fax: 202 565 2409
Email: troche.luis@epa.gov

178. Vulpescu, Mihaela
Legal Scrub Coordinator
Commission for Environmental Cooperation
393, rue St-Jacques Ouest suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
Email: mvulpescu@cec.org

179. Wardzinski, Karen
Assistant Section Chief
Dept. of Justice
Env. & National Resources Division
950 Pennsylvania Ave. NW
Washington, D.C. 20530
United States

180. Wennberg, Jeffrey
Commissioner
United States - GAC
103 South Main Street, Building 1 South
Waterbury, Vermont 054671-0401
United States
Tel: 802 241 3808
Fax: 802 244 5141
Email: jeff.wennberg@state.vt.us

181. Wesson, Dolores
Vice-Chair
University of California
7211 Fay Ave.
La Jolla, California 92037
United States
Tel: 619 992 2506
Email: dwesson@ucsd.edu

182. Whittaker, Robyn

Policy Advisor
Environment Canada
10 Wellington Street, 4th Floor
Gatineau, Quebec K1A 0H3
Canada
Tel: 819 953 2295
Fax: 819 997 0199
Email: robyn.whittaker@ec.gc.ca

183. Winters, Ellen

Program Analyst
Dept of the Interior
1767 Willard St NW
Washington, D.C. 20009
United States
Tel: 202 208 4077
Fax: 202 208 4867
Email: ellen_winters@ios.doi.gov

184. Wright, Doug

Director of Programs
Commission for Environmental Cooperation
393, rue St-Jacques Ouest suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
Email: dwright@cec.org

185. Wright, Regina

Executive Assistant to the Deputy Minister
Environment Canada - International Affairs Branch
10 Wellington Street, 453 A
Gatineau, Quebec K1A 0H3
Canada
Tel: 819 994 2370
Fax: 819 953 9412
Email: regina.wright@ec.gc.ca

**XIII^e SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE
les 27 et 28 juin 2006, à Washington (D.C.), États-Unis**

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

LE MARDI 27 JUIN

19 h 00 à 21 h 00 Réception d'accueil (*National Museum of the American Indian*)

- Mot de bienvenue de l'administrateur de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis, M. Stephen L. Johnson (5 min)
- Mot de bienvenue du ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles du Mexique, M. José Luis Luege Tamargo (5 min)
- Mot de bienvenue de la ministre de l'Environnement du Canada, M^{me} Rona Ambrose (5 min)
- Mot de bienvenue du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, M. Claude Béchard (2 min)
- Mot de bienvenue du ministre des Relations intergouvernementales et internationales de l'Alberta, M. Gary Mar (2 min)

LE MERCREDI 28 JUIN

7 h 30 à 8 h 30 Petit-déjeuner des ministres (Administration centrale de l'EPA, 3^e étage, Arial Rios Building North)

*Andrew W. Mellon Auditorium
1301 Constitution Avenue
Washington DC*

9 h 00 à 9 h 35 Ouverture officielle de la XIII^e session ordinaire du Conseil (publique)

Point 1 Mot de bienvenue de l'administrateur de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis, M. Stephen L. Johnson (5 min)

- Observations du ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles du Mexique, M. José Luis Luege Tamargo (5 min)
- Observations de la ministre de l'Environnement du Canada, M^{me} Rona Ambrose (5 min)
- Observations du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, M. Claude Béchard (2 min)
- Observations du ministre des Relations intergouvernementales et internationales de l'Alberta, M. Gary Mar (2 min)
- Observations du président du CCPM, M. Carlos Sandoval (5 min)
- Compte rendu du directeur exécutif de la CCE, M. William Kennedy, sur les réalisations de la Commission (10 min)

9 h 35 à 9 h 45 Pause

9 h 45 à 12 h 00 Séance à huis clos du Conseil (2 h 15 min)

9 h 45 à 10 h 00 Point 2 Ouverture de la séance à huis clos du Conseil et adoption de l'ordre du jour (y compris le compte rendu du directeur exécutif)

- 10 h 00 à 11 h 30 Point 3 Obtention de résultats concrets dans le cadre du Plan stratégique pour 2005 à 2010
- 10 h 00 à 10 h30 Point 3.1 Information nécessaire à la prise de décisions
- 10 h 30 à 11 h 00 Point 3.2 Renforcement des capacités
- 11 h 00 à 11 h30 Point 3.3 Environnement et commerce
- 11 h 30 à 11 h 45 Point 4 Gestion rationnelle des produits chimiques : orientations futures (15 min)
- 11 h 45 à 12 h 00 Point 5 Période d'observations des ministres (15 min)
- 12 h 00 à 12 h 15 Pause**
- 12 h 15 à 13 h 15 Point 6 Réunion avec le CCPM (1 h)**
- 13 h 15 à 13 h 30 Séance à huis clos du Conseil (15 min) (avec le CCPM)**
- 13 h 15 à 13 h 30 Point 7 Séance de photos et mot de la fin (15 min)
- 13 h 30 à 14 h 30 Pause**
- 14 h 30 à 16 h 00 Séance publique du Conseil (1 h 30)**
- Point 8 Séance publique du Conseil
- Description du déroulement de la séance par le président du CCPM, M. Carlos Sandoval (5 min)
 - Exposé des conclusions de l'atelier public du CCPM (2 exposés de 5 min = 10 min)
 - Exposés par des intervenants présélectionnés (9 exposés de 5 min = 45 min)
 - Observations des membres du Conseil (30 min)

OBJECTIFS DE LA SESSION :

- Examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre des orientations et décisions issues de la session du Conseil de 2005 et du Plan stratégique pour 2005 à 2010.
- Examen de certains projets importants prévus dans le Plan opérationnel pour 2006 à 2008 et formulation de directives concernant l'élaboration du Plan opérationnel pour 2007 à 2009.

LE MARDI 27 JUIN

Réception d'accueil

Les trois membres du Conseil et deux ministres provinciaux du Canada souhaiteront la bienvenue au public et aux délégués à la XIII^e session ordinaire du Conseil de la CCE. Le directeur exécutif de la CCE agira à titre de maître de cérémonie pour l'occasion.

LE MERCREDI 28 JUIN

Point 1 Ouverture officielle de la XIII^e session ordinaire du Conseil

Le directeur de la CCE invitera le membre américain du Conseil à ouvrir officiellement la session. Il invitera ensuite les membres canadien et mexicain du Conseil, puis le ministre de l'Environnement du Québec, un représentant du ministère de l'Environnement de l'Alberta et le président du CCPM à s'adresser au public. Le membre américain du Conseil invitera alors le directeur exécutif de la CCE à présenter son compte rendu des activités qu'a réalisées la CCE depuis la dernière session du Conseil.

Document de séance :

- a) Programme final des activités publiques C/06-00/PROG/

Point 2 Ouverture de la séance à huis clos du Conseil et adoption de l'ordre du jour (y compris le compte rendu du directeur exécutif)

Conformément au paragraphe 9(6) de ses *Règles de procédure*, le Conseil doit adopter l'ordre du jour au début de la séance en se fondant sur sa version provisoire annotée. Conformément au paragraphe 5(3) de ces règles, le directeur exécutif fera ensuite brièvement état de questions importantes au Conseil, notamment l'étude en vertu de l'article 13 de l'ANACDE sur le bâtiment écologique.

Documents de séance :

- a) Ordre du jour provisoire annoté C/06-00/AGEN/01/rev.7
b) Programme général de la session et des activités parallèles C/06-00/PROG/01/rev.4
c) Compte rendu du directeur exécutif sur les activités de la CCE

Point 3 Obtention de résultats concrets dans le cadre du Plan stratégique pour 2005 à 2010

Lors de sa XII^e session ordinaire, tenue à Québec en juin 2005, le Conseil a adopté le Plan stratégique pour 2005 à 2010, qui axe les travaux de la CCE sur trois domaines prioritaires : l'information nécessaire à la prise de décisions, le renforcement des capacités et les liens entre l'environnement et le commerce. La session offre au Conseil la possibilité de mettre en lumière les progrès accomplis dans la mise en œuvre de ces priorités.

Documents de séance :

- a) Plan stratégique pour 2005 à 2010
b) Plan opérationnel pour 2006 à 2008

Point 3.1 Information nécessaire à la prise de décisions

Point 3.1.1 Représentation cartographique des problèmes environnementaux en Amérique du Nord

CONTEXTE :

Ce projet vise à établir une base géospatiale uniforme pour la présentation et l'analyse de l'information compilée par la CCE dans une perspective géospatiale *nord-américaine*.

Le directeur des programmes de la CCE, M. Doug Wright, fera un exposé qui illustrera les progrès accomplis jusqu'à présent par les trois organismes nationaux chargés du programme d'atlas dans l'ajout de couches de données au cadre de l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord. Il démontrera aussi l'utilité de l'Atlas pour l'analyse de l'information environnementale à l'appui de la prise de décisions en présentant, sur la carte de base de l'Atlas, un ou plusieurs exemples d'ensembles de données environnementales nord-américaines dont la qualité, la disponibilité et la comparabilité continuent de s'améliorer grâce aux travaux de la CCE. Le ou les intervenants décriront brièvement des possibilités d'évaluation des tendances pour divers types de renseignements environnementaux tels que les rejets de substances chimiques, la qualité de l'air, les aires qui suscitent des préoccupations communes en matière de conservation et la progression des espèces exotiques envahissantes. L'exposé fera ressortir que, même si les représentations cartographiques des données environnementales à une échelle nationale ou infranationale sont utiles, l'expression de ces données en fonction de la géographie de l'environnement nord-américain est également précieuse pour les décideurs et pourrait être particulièrement utile au Conseil pour l'établissement de priorités et la communication des progrès accomplis dans les travaux de la CCE.

L'exposé se terminera par une description des travaux prévus au cours des quelques années à venir, ainsi que des résultats escomptés.

SUJET DE DISCUSSION :

- Les membres du Conseil pourraient discuter de leurs besoins et priorités en ce qui concerne l'ajout d'autres types d'information à l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord.

Document de séance :

- a) Ébauche d'exposé sur la représentation cartographique des problèmes environnementaux en Amérique du Nord

Point 3.1.2 Suivi des rejets et des transferts en Amérique du Nord

CONTEXTE :

Après de nombreuses années d'élaboration, le Mexique a mis en place le *Registro de Emisiones y Transferencia de Contaminantes* (RETC, Registre des émissions et des transferts de contaminants), à déclaration obligatoire, et publiera des données pour la première fois en 2006. Cet effort de longue haleine donnait suite à l'engagement pris par le Conseil en juin 1997 (résolution n° 97-04) d'*améliorer la comparabilité des RRTP nord-américains*. Le secrétaire adjoint à la gestion de la protection de l'environnement du Semarnat, M. Felipe Adrian Vazquez Galvez en fera l'annonce et démontrera comment l'intégration de données du Mexique accroîtra grandement l'aptitude à évaluer, à l'échelle régionale, l'information sur les sources, les quantités et les modes de gestion des rejets et des transferts de polluants.

SUJET DE DISCUSSION :

- Le Conseil pourrait reconnaître les progrès accomplis par le Mexique dans la mise en œuvre du RETC.

Point 3.2 Renforcement des capacités

Trois projets seront décrits sous cette rubrique. Le premier concerne *l'amélioration de la performance environnementale dans les secteurs public et privé*, projet mis en œuvre au Mexique. Le deuxième est une initiative nouvellement adoptée d'expansion des partenariats avec le secteur privé et d'autres intéressés, intitulée *Partenariat de la CCE avec le secteur nord-américain de l'automobile*. Le troisième a trait au programme de formation des gestionnaires d'écosystèmes.

Point 3.2.1 Amélioration de la performance environnementale dans le secteur privé au Mexique

CONTEXTE :

Ce projet, lancé en 2005, vise à tirer parti de l'aptitude des grandes sociétés à influencer et à guider les compagnies qui composent leur « chaîne d'approvisionnement » de manière à améliorer leur compétitivité et leur performance environnementale. L'initiative a ciblé les secteurs des produits pharmaceutiques, des produits chimiques et de l'électronique au Mexique et a engendré à la fois des économies considérables pour les entreprises participantes et d'importants avantages environnementaux pour la société.

Le procureur fédéral chargé de la protection de l'environnement du Profepa, M. Ignacio Loyola fera la présentation du projet et apportera un éclairage sur le succès remporté par cette initiative jusqu'à présent et, compte tenu de la fonction de dynamisation de la CCE, illustrera la possibilité d'en étendre l'application à d'autres secteurs dans les trois pays. Un représentant du gouvernement du Mexique pourrait être invité à décrire les possibilités offertes par le projet et l'efficacité de celui-ci à titre d'approche présentant un bon rapport coût-efficacité et venant compléter les mesures de prescription et de contrôle. Un représentant de l'une des quatre grandes sociétés qui participent actuellement au projet pourrait aussi être invité à faire ses commentaires sur les économies engendrées pour les entreprises et l'augmentation de la valeur et de la compétitivité dans les chaînes de production, ainsi qu'à attester de la reconnaissance pouvant découler des efforts visant à améliorer l'environnement.

SUJET DE DISCUSSION :

- Le Conseil pourrait donner à la CCE l'instruction d'examiner des liens de coopération possibles avec des programmes analogues en Amérique du Nord.

Documents de séance :

- a) Ébauche d'exposé sur l'écologisation des chaînes d'approvisionnement
- b) Rapport d'étape sur l'écologisation des chaînes d'approvisionnement

3.2.2 Soutien de la performance environnementale du secteur nord-américain de l'automobile

CONTEXTE :

Ce partenariat prend appui sur les travaux initiaux de la CCE relatifs à l'écologisation des chaînes d'approvisionnement, sur l'actuelle initiative de gestion écologique de la chaîne d'approvisionnement au Canada, ainsi que sur les travaux du *Green Suppliers Network* (Réseau de fournisseurs verts) aux États-Unis. Il sera axé sur les grandes multinationales de l'automobile dont la chaîne d'approvisionnement transcende les frontières nationales en Amérique du Nord, et il mettra sur l'aptitude de ces multinationales à influencer les fournisseurs qui composent leur chaîne d'approvisionnement en vue d'améliorer tant le rendement financier que la performance environnementale, grâce à des mesures telles que la prévention de la pollution, une meilleure gestion des produits chimiques dans les établissements, la mise en place de systèmes d'échange de déchets, l'adoption de pratiques exemplaires, la réduction de l'utilisation de matières toxiques et/ou provenant de ressources non renouvelables, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la promotion de méthodes de travail et de procédés cohérents ayant des répercussions moindres sur l'environnement.

Puisque l'engagement actif de ce secteur est essentiel à la mise en œuvre du projet, le Conseil de la CCE pourrait envisager d'assurer une reconnaissance aux entreprises qui amélioreront leur rendement financier et leur performance environnementale en participant au programme.

Le directeur du *Office of Pollution Prevention and Toxics* de l'EPA, M. Charles Auer sera invité à faire une courte présentation sur l'initiative; et M. Steve Hellem, directeur exécutif du *Suppliers Partnership for the Environment* (Partenariat des fournisseurs pour l'environnement) sera lui aussi invité à faire une courte présentation soulignant les avantages économiques engendrés pour les entreprises et la reconnaissance pouvant découler des efforts visant à améliorer l'environnement.

SUJET DE DISCUSSION :

- Le Conseil pourrait exprimer son appui à cette initiative.

Documents de séance :

- a) Ébauche d'exposé sur le partenariat avec le secteur nord-américain de l'automobile
- b) Résolution du Conseil n° 06-06 sur le partenariat avec le secteur de l'automobile
- c) Description de projet

Point 3.2.3 Programme de formation des gestionnaires d'écosystèmes

CONTEXTE :

Ce projet vise à mettre en place un processus de renforcement des capacités des divers intervenants qui travaillent à l'échelon local afin d'améliorer la protection des espèces migratrices et de leur habitat. Au cours de 2005, la CCE, en collaboration avec les responsables et les spécialistes de la protection de la faune dans les trois pays, a soutenu le processus de décentralisation du gouvernement du Mexique dans le domaine de la conservation et de la gestion des espèces sauvages; en outre, la CCE a collaboré avec la *Dirección General de Vida Silvestre* (Direction générale de la protection des espèces sauvages) en vue de dispenser une formation aux agents étatiques et locaux de protection de la faune dans les organismes gouvernementaux de six États frontaliers.

Le président du Groupe de travail sur la conservation de la biodiversité, M. Ernesto Enkerlin Hoeflich présentera cette initiative où plus de 40 instructeurs des États-Unis, du Canada et du Mexique (provenant des organismes suivants : USGS, USFWS, *Texas Fish and Game*, *New Mexico Fish and Game*, Environnement Canada, Service canadien de la faune, INE, SEMARNAT, CONANP, CONABIO, ainsi que de plusieurs universités et ONG) ont donné un cours de deux semaines à 35 participants des six États septentrionaux du Mexique sur des questions telles que la valeur économique de la biodiversité, la certification des espèces sauvages et la réglementation. Il est prévu d'intégrer plus étroitement cette initiative de formation au projet « Renforcement des capacités dans l'application des lois sur les espèces sauvages ».

SUJET DE DISCUSSION :

Le Conseil pourrait exprimer le maintien de son appui à cette initiative.

Document de séance :

- a) Ébauche d'exposé sur le renforcement des capacités en vue de conserver les espèces et les aires suscitant des préoccupations communes

Point 3.3 Environnement et commerce

Un bref exposé sera fait par un représentant du gouvernement des États-Unis et un représentant du gouvernement du Mexique, lesquels décriront le Plan stratégique de la CCE relatif aux liens entre l'environnement et le commerce et les résultats de deux projets : *Lignes directrices permettant d'analyser les risques que présentent les espèces exotiques envahissantes et de déterminer leurs voies de pénétration* et *Promotion du marché des énergies renouvelables en Amérique du Nord*.

Point 3.3.1 Lignes directrices permettant d'analyser les risques que présentent les espèces exotiques envahissantes et de déterminer leurs voies de pénétration

CONTEXTE :

Le Groupe de travail de la CCE sur la conservation de la biodiversité a déterminé que la menace présentée par les espèces exotiques envahissantes (EEE) constitue un important sujet de préoccupation pour les Parties. Il a établi que les EEE seraient l'un des 29 domaines d'action prioritaires énoncés dans son Plan stratégique de 2003 relatif à la biodiversité. En conséquence, la CCE mène des travaux à cet égard dans le cadre du projet *Lignes directrices permettant d'analyser les risques que présentent les espèces exotiques envahissantes et de déterminer leurs voies de pénétration*. Ce projet vise à protéger les écosystèmes marins, d'eau douce et terrestres d'Amérique du Nord contre les effets néfastes des EEE, en élaborant une approche scientifique commune de la prévention basée sur l'élaboration de lignes directrices concernant l'évaluation des risques qui pourront être appliquées à la fois aux voies de pénétration et aux espèces à haut risque.

La collaboration avec les groupes de la société civile et avec le grand public peut aider les gouvernements dans leurs efforts visant à déterminer les écosystèmes où des EEE sont présentes, et à concevoir des mesures de lutte et des politiques à cet égard. La CCE peut jouer un rôle important en coordonnant l'échange d'information entre les groupes de la société civile et les gouvernements de tous les échelons. Une analyse plus approfondie et plus précise des dommages environnementaux et économiques occasionnés par les EEE pourrait aussi aider les Parties à établir des priorités concernant les mesures de lutte contre les EEE.

L'adjoint au directeur du *US Department of Interior for International Policy and Prevention National Invasive Species*, M. Richard Orr, fera cet exposé qui donnera un aperçu du projet d'analyse des risques, en mettant l'accent sur la définition avec succès du processus d'évaluation des risques occasionnés par les espèces aquatiques envahissantes, sur l'élaboration de lignes directrices trinationales et sur la sélection de deux espèces envahissantes et d'une voie de pénétration suscitant des préoccupations communes. L'exposé pourrait se terminer par un bref survol des conclusions préliminaires des évaluations des risques.

SUJETS DE DISCUSSION :

- Le Conseil pourrait exprimer le maintien de son appui aux essais de la méthodologie d'évaluation des risques effectués sur le terrain.
- Le Conseil pourrait donner à la CCE l'instruction d'étendre la portée de cette méthodologie pour l'appliquer aux espèces terrestres envahissantes.

Document de séance :

- a) Ébauche d'exposé sur les lignes directrices permettant d'analyser les risques que présentent les espèces exotiques envahissantes et de déterminer leurs voies de pénétration

Point 3.3.2 Promotion du marché des énergies renouvelables en Amérique du Nord

CONTEXTE :

Ce projet a pour but d'élargir le marché nord-américain des énergies renouvelables afin de tirer parti des avantages que ces énergies offrent sur les plans environnemental, social et énergétique. Il vise à améliorer le commerce nord-américain d'énergie renouvelable à titre de « produit écologique », à améliorer la coordination aux échelons régional et national et à promouvoir les politiques. En prenant des mesures ciblées, les Parties et la CCE peuvent supprimer certains des obstacles informationnels et transactionnels qui viennent gonfler le coût des énergies renouvelables, et aider les artisans des politiques à mettre en œuvre des politiques de promotion de ces énergies. Les Parties ont donné l'instruction au Secrétariat de

constituer un Comité d'experts sur les énergies renouvelables (CEER) pour conseiller la CCE dans ses travaux liés à ces formes d'énergie. Le secrétaire adjoint du Semarnat pour la promotion et la réglementation environnementales, M. José Ramón Ardivin Ituarte présentera le Livre blanc sur la promotion des énergies renouvelables en Amérique du Nord, élaboré avec les conseils du CEER. Il contient des recommandations à l'intention des Parties et de la CCE sur les moyens de promouvoir l'électricité renouvelable en Amérique du Nord.

SUJETS DE DISCUSSION :

- Le Conseil pourrait louer les efforts du CEER.
- Le Conseil pourrait réitérer son appui aux travaux de la CCE dans le domaine des énergies renouvelables en donnant des directives précises à la Commission pour son prochain Plan opérationnel basées sur les recommandations du Livre blanc.

Document de séance :

- a) Ébauche d'exposé sur la promotion des énergies renouvelables en Amérique du Nord.
- b) Livre blanc sur la promotion des énergies renouvelables en Amérique du Nord

Point 4 Gestion rationnelle des produits chimiques — Plans d'action régionaux nord-américains (PARNA) et orientations futures

CONTEXTE :

Le Groupe de travail sur la GRPC a élaboré une stratégie intitulée *Stratégie du Groupe de travail sur la GRPC de la CCE d'ici 2020 dans le cadre des domaines prioritaires de Puebla*, qui établit une nouvelle approche pour les travaux liés à la gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC) en Amérique du Nord. La stratégie porte sur des questions suscitant des préoccupations communes, donne suite aux priorités de la CCE et contribue à la réalisation des objectifs internationaux des Parties, en ce qui concerne notamment l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de dynamisation de la coopération dans un esprit d'inclusion, de participation et de transparence.

L'exposé de la présidente canadienne du Groupe de travail sur la GRPC, M^{me} Anne O'Toole, débutera par une description des réalisations accomplies dans le cadre du PARNA relatif au mercure et de l'achèvement des PARNA relatifs aux BPC et au DDT. Le président donnera aussi un aperçu des activités qui ont conduit à l'établissement de la version finale du PARNA relatif au lindane et aux autres isomères de l'hexachlorocyclohexane. Il décrira comment le programme de GRPC de la CCE évoluera en parallèle avec les priorités nationales et sera réaligné de manière à faire le lien avec le contexte mondial. L'exposé proposé fera aussi ressortir les possibilités, pour la CCE, d'agir de façon stratégique pour dynamiser la coopération à l'égard des problèmes qui suscitent des préoccupations trilatérales en matière d'environnement et de santé des écosystèmes.

SUJETS DE DISCUSSION :

- Le Conseil pourrait adopter le PARNA relatif au lindane et aux autres isomères de l'hexachlorocyclohexane et donner à la CCE l'instruction d'appliquer les mesures énoncées dans le plan d'action, en prenant en considération les ressources des Parties, les besoins en matière de renforcement des capacités et la possibilité de renforcer les capacités en faisant appel à diverses sources de financement.
- Le Conseil pourrait adopter la *Stratégie du Groupe de travail sur la GRPC de la CCE d'ici 2020 dans le cadre des domaines prioritaires de Puebla*.
- Le Conseil pourrait adopter une résolution donnant à la CCE l'instruction de progresser dans la réalisation de la nouvelle stratégie proposée pour la gestion rationnelle des produits chimiques en Amérique du Nord.

Documents de séance :

- a) PARNA relatif au lindane et aux autres isomères de l'hexachlorocyclohexane
- b) Résolution du Conseil sur l'adoption du Plan d'action régional nord-américain (PARNA) relatif au lindane et aux autres isomères de l'hexachlorocyclohexane

- c) Lettre d'accompagnement du président du Groupe de travail sur la GRPC au Conseil concernant l'adoption du PARNA
- d) Lettre d'accompagnement du président du Groupe de travail sur la GRPC au Conseil sur l'achèvement du PARNA relatif aux BPC
- e) *Rapport d'évaluation final du Groupe de mise en œuvre du PARNA relatif aux BPC*
- f) Lettre d'accompagnement du président du Groupe de travail sur la GRPC au Conseil concernant l'achèvement du PARNA relatif au DDT
- g) *Rapport sur l'état d'avancement des travaux et sur l'achèvement du Plan d'action régional nord-américain relatif au DDT*
- h) Exposé sur la *Stratégie nord-américaine de gestion rationnelle des produits chimiques*
- i) *Stratégie du Groupe de travail sur la GRPC de la CCE d'ici 2020 dans le cadre des domaines prioritaires de Puebla*
- j) Résumé des commentaires du public concernant la *Stratégie du Groupe de travail sur la GRPC de la CCE d'ici 2020 dans le cadre des domaines prioritaires de Puebla*
- k) Résolution du Conseil sur la poursuite des travaux menés en application de la résolution n° 95-05, « Gestion rationnelle des produits chimiques »

Point 5 Période d'observations des ministres

Les membres du Conseil auront la possibilité de formuler des observations sur la GRPC et de faire des commentaires généraux sur le programme de travail de la CCE.

Point 6 Réunion avec le CCPM

Le Conseil se réunira avec le CCPM et, à la suite du mot de bienvenue du membre américain du Conseil, les membres du CCPM seront invités à échanger des vues avec les membres du Conseil sur les questions auxquelles ils portent de l'intérêt. Le président du CCPM pourrait souhaiter présenter un bref compte rendu de l'atelier public tenu la veille et indiquer au Conseil de quelle manière se déroulera la séance publique.

Le Conseil pourrait demander au CCPM de lui fournir des avis sur le renforcement des capacités des populations autochtones et donner au Secrétariat l'instruction de travailler avec les Parties et le CCPM afin d'élaborer cette activité dans le Plan opérationnel de 2007.

Documents de séance :

- a) Rapport d'activité du CCPM (depuis juin 2005)
- b) Lettre des représentants suppléants au président du CCPM les populations autochtones et le renforcement des capacités

Point 7 Séance de photos et mot de la fin

Les membres du Conseil seront invités à signer les résolutions adoptées au cours de la session, de même que la déclaration ministérielle. Pour cette partie de la séance, un photographe de la CCE et des photographes des médias seront autorisés à entrer dans la salle pour prendre des photos.

Dans sa conclusion, le président est invité à faire les dernières annonces, à remercier les participants pour leur contribution et à formuler des observations sur le déroulement général de la session à huis clos. Il est également prévu qu'avant de lever la séance, il invitera ses homologues à formuler leurs dernières observations. À titre d'hôte de la prochaine session ordinaire, le membre mexicain du Conseil pourrait proposer une date et un lieu pour la tenue de cette session prévue en juin 2007.

Documents de séance :

- a) Ébauche de résolution du Conseil sur le financement de la Commission de coopération
environnementale pour l'année financière 2007 C/06-00/RES/01
- b) Ébauche de déclaration ministérielle C/06-00/COMM/

Point 8 Séance publique du Conseil

Conformément au paragraphe 4(1) de ses *Règles de procédure*, le Conseil doit tenir une séance publique dans le cadre de toutes ses sessions ordinaires annuelles. Le président du CCPM exposera le déroulement de la séance, qu'il animera et qui comportera : i) un compte rendu des conclusions de l'atelier public du CCPM tenu la veille sur les solutions de rechange qu'offrent les énergies renouvelables; ii) des exposés par des participants présélectionnés; iii) un compte rendu, par un membre du public, des conclusions de la séance de réseautage tenue la veille.

Ces exposés seront suivis des dernières observations des membres du Conseil.

Documents de séance :

- a) Mode de déroulement de la séance publique
- b) Liste des intervenants inscrits et sommaire des exposés
- c) Liste des participants inscrits

C/06-00/PLAN/

**XIII^e session ordinaire du Conseil de la Commission de coopération
environnementale de l'Amérique du Nord**

**Compte rendu¹ des interventions faites durant la partie publique
de la session du Conseil
tenue le 28 juin 2006
à Washington, aux États-Unis**

Le président du Comité consultatif public mixte (CCPM), M. Carlos Sandoval, qui préside la séance, explique de quelle manière celle-ci se déroulera et mentionne que les représentants suppléants du Canada, du Mexique et des États-Unis y assisteront, à savoir MM. David McGovern, José Manuel Bulás Montoro et Jerry Clifford. Il remercie également le directeur exécutif de la CCE, M. William Kennedy, de sa présence. M. Sandoval précise que les représentants suppléants écouteront un certain nombre de suggestions de la part de participants choisis à l'avance et prendront connaissance des questions les plus pertinentes soulevées la veille au cours de la réunion du CCPM.

**I. Compte rendu, par un membre du CCPM, des principaux exposés de l'atelier
sur les énergies renouvelables**

M. Sandoval donne la parole à un membre du CCPM, M. Eduardo Rincón, qui mentionne que l'atelier sur les énergies renouvelables (ER) a principalement porté sur les biocarburants et les énergies solaire et éolienne. Il résume de la manière suivante les propos des orateurs :

Le président de la société Energía, Tecnología y Educación, S.C., M. Odon de Buen, a fait état du manque d'intérêt général à l'égard des ER, notamment au Mexique où 75 pour cent de l'énergie provient de carburants fossiles non renouvelables. Pour ce qui est de l'utilisation de la biomasse, il a estimé que le principal obstacle a un caractère culturel, mais que l'énergie solaire offre un potentiel considérable, particulièrement au Mexique.

La directrice du développement à la société Acciona Energía, M^{me} Carmen Becerril, a mentionné que le système énergétique n'était pas écologique et que des milliers de personnes n'y avaient pas accès, notamment celles vivant dans des collectivités éloignées. Elle a ajouté qu'il faudrait que le gouvernement et l'ensemble de la société s'engagent à investir dans les ER au bénéfice des générations à venir.

Un professeur à l'Arizona State University, M. Martin J. Pasqualetti, a soutenu que l'énergie éolienne pourrait grandement contribuer à résoudre les problèmes énergétiques, et qu'elle est de plus en plus populaire grâce aux avantages qu'elle présente sur le plan environnemental. Il a précisé que cette technologie est en train de s'améliorer et que les

¹ AVERTISSEMENT : Le présent compte rendu de discussion a été établi avec soin, mais il est possible qu'il ne rapporte pas fidèlement les propos des personnes citées, car celles-ci ne l'ont ni examiné ni approuvé.

éoliennes peuvent être installées et démontées sans avoir d'importantes répercussions négatives à long terme.

Une conseillère principale à la *National Wildlife Federation* (NWF, Fédération nationale de la faune), M^{me} Barbara Bramble, a estimé que les biocarburants constituaient une solution de rechange en matière d'énergie, et a indiqué que, selon le NWF, le fait de privilégier les ER doit également avoir pour but d'améliorer la santé de la population et la salubrité des écosystèmes.

Le porte-parole en matière d'énergie pour le *Natural Resources Defense Council* (Conseil pour la défense des ressources naturelles), M. Jim Presswood, a proposé de recourir aux biocarburants et aux plastiques biodégradables pour réduire la pollution et contrer le réchauffement planétaire. Il a également évoqué des préoccupations environnementales telles que la fonte de la calotte glaciaire et préconisé de nouveaux carburants de rechange comme l'éthanol.

M. Matt Clouse a suggéré l'établissement de « marchés verts volontaires » et le recours aux fonds fédéraux pour une énergie propre afin de prévenir les émissions de gaz à effet de serre.

II. Exposé sur les conclusions des discussions en petits groupes tenues au cours de l'atelier sur les énergies renouvelables

M. Sandoval présente l'un des dirigeants de la *Cámara de la Industria de Transformación de Nuevo León* (Chambre de l'industrie de transformation du Nuevo León), M. Martín Mendoza, et l'invite à présenter les conclusions des discussions de l'atelier.

M. Mendoza remercie les représentants suppléants et les membres du CCPM de l'avoir choisi pour présenter les conclusions de l'atelier, et il rappelle à l'assistance que l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et la CCE se fondent sur le même principe, à savoir le renforcement de la coopération entre les trois pays en vue de maximiser les avantages pour l'économie et l'environnement. Il précise que ces pays ne peuvent bénéficier de tels avantages en œuvrant de manière isolée, car le développement durable implique une croissance économique et la protection de l'environnement. Il explique qu'au cours de l'atelier, les participants ont convenu que les ER constituent une priorité pour garantir un approvisionnement en énergie à la majeure partie de la population, mais aussi en raison des répercussions environnementales qu'ont les économies qui se fient sur le pétrole, notamment le réchauffement planétaire. Il indique en outre que les ER sont compatibles avec les efforts de protection de l'environnement, et qu'elles se rangent au premier rang des priorités du CCPM parce qu'elles représentent une solution de rechange qui offre d'immenses possibilités pour le développement économique et la protection de l'environnement.

M. Mendoza formule les recommandations suivantes au Conseil :

Les trois pays nord-américains devraient :

- viser à normaliser les critères d'élaboration des politiques relatives aux ER;
- instaurer des processus ouverts et inclusifs pour élaborer ces politiques;
- promouvoir des projets de production d'ER dans le cadre des politiques générales nationales favorisant l'efficacité énergétique;
- exprimer clairement la position de chaque pays en ce qui a trait au Protocole de Kyoto et à l'utilisation de l'énergie nucléaire;
- établir des liens entre les politiques nationales relatives à l'énergie et au développement économique, et prendre en compte les enjeux parallèles tels que la pauvreté et l'accès des collectivités éloignées à l'énergie et au développement;
- favoriser la participation des collectivités locales aux projets de production d'ER;
- instaurer des stratégies communes en vue d'appliquer les politiques relatives aux ER;
- établir des objectifs, des buts et des indicateurs précis afin d'évaluer les avantages environnementaux des programmes et projets liés aux ER;
- tenir compte du fait que le prix des ER ne fait pas l'objet d'une réglementation internationale.

M. Mendoza déclare également qu'il est important de renforcer la collaboration entre la CCE et les secteurs qui peuvent susciter des changements positifs, notamment l'industrie et le secteur privé. Il fait en outre valoir la nécessité d'assurer la poursuite des travaux du CCPM et des comités consultatifs nationaux.

III. Interventions par des orateurs préinscrits et des membres de l'assistance

La directrice de la recherche à l'Institut canadien du droit et de la politique de l'environnement, M^{me} Maureen Carter-Whitney, remercie la CCE de lui offrir la possibilité de s'adresser aux représentants suppléants, mais se dit déçue de l'absence des membres du Conseil. Dans le cadre de son exposé, elle suggère à la CCE d'élargir ses travaux dans le domaine de la gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC) afin de viser deux nouveaux types de polluants : 1) les produits pharmaceutiques, les produits d'hygiène et de beauté et les substances qui perturbent le système endocrinien; 2) les matières issues de la nanotechnologie et la biotechnologie.

Elle précise que les produits pharmaceutiques, les produits d'hygiène et de beauté et d'autres substances qui perturbent le système endocrinien constituent des substances chimiques connues pour modifier l'état physiologique des organismes vivants, et que leur utilisation s'est considérablement accrue, aussi bien en médecine humaine et vétérinaire qu'en aquaculture. Ces nouveaux polluants sont déversés ou rejetés dans les eaux usées, mais si certains sont éliminés par traitement de ces eaux, d'autres y persistent, même après une épuration.

M^{me} Carter-Whitney affirme que des produits pharmaceutiques tels que les antibiotiques peuvent susciter une résistance à leurs effets, et que les produits d'hygiène et de beauté comme les shampoings et les savons ont d'autres sortes de conséquences en raison des substances qu'ils contiennent et qui peuvent perturber le système endocrinien. Elle

soutient qu'il est crucial de mener des recherches plus approfondies pour mieux connaître les effets de ces produits sur la santé des humains et des autres grands mammifères. Quant aux matières créées grâce aux domaines novateurs que constituent la nanotechnologie et la biotechnologie, elles donnent la possibilité de rejeter des polluants dans l'environnement. La nanotechnologie donne lieu à des techniques de manipulation de matières à l'échelle des atomes et des molécules, et à cette échelle, les substances qui composent les matières ont des propriétés très différentes; en général, elles sont plus réactives et toxiques qu'à des échelles plus grandes. Chez des espèces animales exposées à des nanomatériaux, on a constaté des lésions dans les tissus pulmonaires, cérébraux et cardiaques, et on est préoccupé par le fait que des nanoparticules puissent pénétrer dans le corps en surmontant des obstacles que de plus grosses particules ne peuvent surmonter. Un rapport publié en 2004 mentionne que l'on ne sait presque rien au sujet du comportement des nanoparticules dans l'environnement, et il recommande d'éviter le plus possible de rejeter dans ce dernier les nanoparticules que l'on fabrique tant que l'on n'en sait pas plus à ce sujet. M^{me} Carter-Whitney mentionne également qu'à l'instar des produits pharmaceutiques, il faut mener davantage de recherches sur la nanotechnologie, et elle incite la CCE à donner suite à ces préoccupations dans le cadre de ses travaux sur la GRPC en cernant des enjeux et en fixant des priorités relativement aux substances chimiques qui suscitent des préoccupations communes.

Le directeur juridique de la Waterkeeper Alliance, M. Scott Edwards, remercie la CCE de lui donner la possibilité de traiter, en présence des représentants suppléants, de questions ayant trait aux communications visées à l'article 14 de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE), mais se dit sincèrement déçu de l'absence des membres du Conseil, car cela donne l'impression que la réunion n'est pas assez importante pour qu'ils y assistent. Il dresse un bref historique de son organisme qui compte plus de 155 surveillants locaux des plans d'eau, des baies, des rivières et des lacs, ainsi que d'autres surveillants autour de la planète dans le cadre de programmes exécutés en Afrique, en Amérique centrale et du Sud, en Europe, en Asie et en Australie. Ces surveillants sont recrutés en fonction de leur intérêt à protéger les ressources hydriques du monde et de leur conviction que pour être efficace, la protection de l'environnement doit faire appel à une participation active des citoyens.

Même si l'Alliance a tiré parti des poursuites intentées par des citoyens en vertu de la législation américaine qui protège l'environnement ainsi que de la législation canadienne analogue, elle a présenté, au cours des dernières années, trois communications à la CCE aux termes de l'article 14 de l'ANACDE. La première, qui a trait aux émissions nocives des centrales électriques au charbon de l'Ontario, a donné lieu à un engagement par écrit du gouvernement ontarien que ces centrales seraient fermées en 2007. Toutefois, ce gouvernement a annoncé son intention de ne pas respecter cet engagement, et l'Alliance fera des démarches pour réactiver la communication.

La deuxième communication a trait aux substances chimiques toxiques, y compris des BPC, qui s'échappent d'un lieu d'enfouissement dans le Technoparc de Montréal. Cette communication a donné lieu à la constitution d'un dossier factuel et il est à espérer que la Ville de Montréal remettra adéquatement ce lieu en état.

La troisième et la plus récente de ces communications a été présentée en septembre 2004. L'Alliance y dénonce une omission systématique de la part du gouvernement américain de mettre un terme aux rejets de quelque 50 tonnes de mercure par année par les 1 100 centrales électriques au charbon du pays. L'Alliance est convaincue que le refus de l'*Environmental Protection Agency* (EPA, Agence de protection de l'environnement) de s'occuper adéquatement de ce problème contrevient à plusieurs dispositions de la *Clean Water Act* (Loi sur la qualité de l'eau) et qu'il s'agit d'une omission de la part de cette agence de s'acquitter de son obligation de protéger les citoyens américains des effets dévastateurs de la pollution par le mercure. M. Edwards déclare également qu'il y a près de sept mois, le Secrétariat de la CCE a recommandé au Conseil de constituer un dossier factuel relativement à cette allégation d'omission d'application de la loi, mais que, jusqu'à présent, le Conseil n'a malheureusement pas donné suite à cette recommandation et que la communication a, de toute évidence, rencontré un obstacle.

L'Alliance accorde une grande importance au processus de la CCE relatif aux communications et a fourni de nombreux documents d'accompagnement découlant de recherches attentives et approfondies. Soutenant que la pollution au mercure représente l'un des problèmes environnementaux les plus graves auxquels l'Amérique du Nord est confrontée, M. Edwards mentionne que les chercheurs de l'EPA ont déclaré que quelque 630 000 enfants naissent aux États-Unis chaque année avec d'inquiétantes concentrations de mercure dans le sang. Malgré tout, l'EPA refuse d'imposer aux centrales électriques au charbon de se doter de techniques antipollution existantes qui leur permettraient, telles que l'exige la *Clean Air Act*, de réduire de 90 pour cent leurs émissions de mercure.

Rappelant que la Waterkeeper Alliance attend depuis près de deux ans une décision du Conseil à la suite de la présentation de la communication, M. Edwards déclare qu'il est préoccupant de constater que ce processus accuse un aussi long retard. Il fait également valoir que tous ceux qui élaborent ces communications y consacrent de nombreuses heures avec de maigres ressources parce qu'ils sont convaincus qu'il s'agit d'un effort sincère pour mettre immédiatement fin à des inquiétudes qui ont un caractère prioritaire. Il déclare également que les membres de l'Alliance sont confiants que la CCE s'occupe des questions qu'ils ont soulevées de manière impartiale et rapide en raison de l'importance qu'elles revêtent. M. Edwards dit toutefois craindre qu'une telle inaction de la part du Conseil indique clairement au milieu de l'environnement et aux citoyens visés qu'il n'accorde aucune valeur au processus relatif aux communications. Il ajoute que la décision des ministres de ne pas assister à cette séance en est une preuve tangible et que leur absence est honteuse. Il conclut en invitant le Conseil à adopter une règle pour l'obliger à s'imposer des délais de réponse aux recommandations du Secrétariat, car de tels délais donneront l'assurance qu'ils examinent les communications comme il se doit et en toute impartialité.

Le directeur général au Mexique du *Global Environmental Management Initiative* (GEMI, Programme mondial de gestion de l'environnement), M. Alejandro Sosa, axe son exposé sur la collaboration accrue entre le secteur privé et la CCE. Il mentionne que la meilleure démarche à l'égard de l'avenir consiste à le préparer, et que douze ans

après la création de la CCE, d'importants progrès ont été accomplis relativement aux questions environnementales et que les connaissances à leur sujet se sont améliorées dans les trois pays. Il déclare que son organisme estime que, au cours de ce processus, la coopération a constitué un facteur important et qu'elle a donné des résultats concrets alors que la mondialisation prend de plus en plus de proportions. Il est d'avis que l'Amérique du Nord est devenue un bloc commercial dont l'économie doit connaître une croissance pour faire face à celle d'autres pays comme la Chine et l'Inde. C'est pour cette raison que le GEMI a salué la récente décision de la CCE de renforcer la collaboration avec le secteur privé, car il est convaincu qu'il s'agit d'une force motrice pour faire progresser l'économie des trois pays nord-américains. Selon lui, le secteur privé est constamment à la recherche de compétitivité et d'efficacité, et, plus que jamais, de performance environnementale. Il propose ensuite de réaliser les projets suivants qui, selon le GEMI, sont en accord avec les intérêts communs des trois pays et permettront de trouver des solutions qui leur seront favorables au même titre :

1. L'information nécessaire à la prise de décisions

- a. L'amélioration du *Registro de Emisiones y Transferencia de Contaminantes* (RETC, Registre de rejets et de transferts de polluants) afin d'assurer la fiabilité de son processus de collecte des données.
- b. L'échange d'information et des enseignements tirés de l'application d'une politique environnementale rentable.
- c. Les changements climatiques.

2. Les liens entre l'environnement et le commerce

- a. Un bilan de la situation afin d'améliorer la compétitivité dans les trois pays.
- b. L'application du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques et du règlement *Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals* (REACH, Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques).

3. Le renforcement des capacités

- a. L'établissement d'un étalonnage environnemental et la promotion de l'échange de pratiques exemplaires.
- b. La promotion du renforcement des capacités dans les responsabilités des entreprises et de l'esprit d'initiative dans le domaine environnemental.

En dernier lieu, M. Sosa dit soutenir l'ouverture et la transparence du processus de sélection du nouveau directeur exécutif de la CCE qu'a entrepris le *Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales* (Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles) du Mexique.

La porte-parole du Sierra Club du Canada en matière de pollution atmosphérique et d'énergie, M^{me} Emilie Moorhouse, remercie les représentants suppléants de lui donner l'occasion de prendre la parole au cours de cette XIII^e session ordinaire du Conseil. Elle déclare que des réunions comme celle-ci sont importantes, car elles font partie des rares occasions dont disposent les membres des organismes environnementaux de s'adresser directement aux trois ministres de l'Environnement, et que c'est pour cette

raison qu'elle est déçue de leur absence. Elle suggère qu'à l'avenir les exposés publics soient inscrits au début des séances avec le Conseil pour s'assurer que les ministres y assistent.

Elle dresse un bref historique du Sierra Club du Canada, un organisme national indépendant qui compte des membres et des bureaux dans l'ensemble du pays, et elle commence son exposé en faisant état de la relation entre les problèmes que suscitent la qualité de l'air et les changements climatiques. Elle explique que la population en Amérique du Nord souffre de plus en plus de maladies respiratoires en raison de la pollution de l'air, et indique que, selon le Sierra Club du Canada, les gouvernements ont jusqu'à présent évité de s'attaquer à la pollution en plaçant généralement les intérêts financiers de l'industrie au-dessus de la santé de la population et de la salubrité de l'environnement. M^{me} Moorhouse affirme que les conséquences de cette approche sont évidentes compte tenu de la recrudescence de l'asthme et des décès prématurés occasionnés par le smog. Elle soutient qu'il faut prendre des mesures immédiates, car la situation se dégrade à mesure que la planète se réchauffe.

Elle affirme également que les gouvernements canadiens et américains ont tenté de dissocier la pollution atmosphérique des changements climatiques, et elle estime que cette dissociation est malheureuse parce que la cause, à savoir la combustion de carburant fossile, est la même que la solution. Elle indique qu'une étude publiée récemment par l'Agence européenne pour l'environnement révèle qu'en intégrant des mesures à l'égard des changements climatiques avec des mesures à l'égard de la pollution atmosphérique, cela réduirait considérablement cette dernière. Elle poursuit en mentionnant que les conclusions de ce rapport indiquent clairement que si l'on ne recourt pas à une approche intégrée pour réduire les changements climatiques et la pollution atmosphérique, on assistera à un accroissement du nombre de décès prématurés causés par le smog. Elle invite les membres du Conseil à prendre ces conclusions en considération lorsqu'ils cherchent des solutions pour améliorer la qualité de l'air, et félicite le gouvernement du Québec d'avoir annoncé récemment un plan concernant les changements climatiques.

M^{me} Moorhouse estime très important que la CCE contribue à l'établissement d'une norme nord-américaine pour réduire la pollution automobile et qu'elle se joigne aux trois gouvernements fédéraux pour tenir tête à l'industrie de l'automobile qui s'oppose fortement à une telle norme. Elle soutient également qu'il faudrait un règlement exigeant une amélioration de la consommation de carburant pour imposer en moyenne une consommation d'au moins 40 milles par gallon, car ce niveau de consommation est réalisable sur les plans technique et économique. Elle se demande ensuite ce que nous attendons pour agir.

M^{me} Moorhouse ajoute qu'il y a peu de temps, au Canada, le Protocole de Kyoto et le Mécanisme pour un développement propre (MDP) ont de plus en plus fait l'objet de critiques, principalement de la part du nouveau gouvernement fédéral, et que cela montre que ce nouveau gouvernement canadien ne semble pas percevoir la pertinence d'aider les pays en développement à réduire leurs émissions. Elle déclare qu'elle avait espoir que, durant cette réunion, le Mexique aurait pu expliquer à l'honorable ministre de

l'Environnement du Canada les avantages que comporte le MDP dans le cadre du Protocole de Kyoto. Elle précise que le Sierra Club du Canada estime que ce mécanisme offre une belle occasion de renforcer la coopération entre les trois pays en vue d'appliquer des techniques écologiques canadiennes et américaines au Mexique et d'y promouvoir le développement propre.

En conclusion, elle mentionne que le Sierra Club du Canada presse les États-Unis de se joindre au Canada et au Mexique en ratifiant le Protocole de Kyoto, car il est important que les États-Unis contribuent à la lutte engagée à l'échelle mondiale contre les changements climatiques.

La conseillère principale en programmes internationaux à la *National Wildlife Federation* (Fédération nationale de la faune), M^{me} Barbara J. Bramble, commence par déclarer que cette réunion était censée se dérouler en présence des membres du Conseil et non des représentants suppléants. Elle affirme qu'à certaines occasions, cela peut être inévitable, mais que cette année, les membres du Conseil essaient d'établir un précédent par leur absence et de diminuer encore plus la crédibilité de la CCE. Elle ajoute que les représentants du public, notamment ceux du Canada et du Mexique, ont déployé beaucoup d'efforts pour assister à cette réunion et qu'ils jugent inacceptable que les représentants officiels des pouvoirs publics ne s'y présentent pas pour rencontrer la population.

M^{me} Bramble félicite ensuite la CCE et le CCPM pour l'excellent travail qu'ils accomplissent, chacun de leur côté, au sujet des énergies renouvelables (ER). Elle mentionne que les gens peuvent s'intéresser aux ER pour différentes raisons, que ce soit pour la sécurité nationale ou le prix élevé du mazout et du gaz, mais que la plupart des ONG cherchent principalement à réduire les émissions de gaz à effet de serre pour faire obstacle au réchauffement planétaire.

Elle soutient que ce réchauffement revêt une grande importance parce qu'il a des conséquences sur la population et sur les écosystèmes, et que c'est pour cette raison que le fait d'opter pour les ER doit viser à améliorer la santé humaine et la salubrité des écosystèmes ou, tout au moins, à ne pas les empirer. Elle précise que la Fédération a centré son attention sur les biocarburants en se souciant de favoriser ce type de production et en voulant s'assurer que celle-ci soit durable. C'est pour cette raison qu'elle s'est mise à la recherche de principes et de critères permettant de déterminer les ER les plus durables, c'est-à-dire celles qui aident réellement à réduire les émissions de gaz à effet de serre, celles qui donnent suite aux préoccupations sociales, notamment à l'égard des gens à faible revenu et des peuples autochtones, et celles qui favorisent la protection des ressources en eau et de la biodiversité. Se fondant sur ces principes, M^{me} Bramble formule trois principales recommandations pour que la CCE poursuive ses travaux sur les ER. En premier lieu, notant les excellents travaux de cartographie que la CCE a entamés en établissant un atlas, notamment en illustrant les bassins hydrographiques et les ER, elle recommande de continuer à y ajouter d'autres couches pour illustrer, par exemple, les aires protégées, les zones importantes pour la conservation des oiseaux et les zones vierges qui ne doivent pas être consacrées à l'agriculture ou à d'autres activités. En

deuxième lieu, elle recommande un nouveau rôle pour la CCE, à savoir d'animer des discussions multilatérales approfondies sur les ER et les critères susmentionnés. En troisième et dernier lieu, elle recommande d'ajouter au mandat du Comité d'experts sur les ER l'établissement et la promotion de critères concernant la production durable de biocarburants pour le transport. M^{me} Bramble conclut en remerciant M. Kennedy pour les travaux que la CCE accomplit en faveur de l'Amérique du Nord.

Le président de Pronatura au Mexique, M. Guillermo Barroso, commence son exposé en remerciant les représentants suppléants de leur présence et en les priant de bien vouloir informer les membres du Conseil du contenu des exposés, sans oublier de faire part au public de leur réaction. Lui aussi exprime sa déception de voir que les ministres n'assistent pas à la réunion.

Il commence par déclarer que le Mexique est un pays de contrastes qui présente un nombre considérable de possibilités et de défis relativement à des scénarios qui associent la nature et le développement au profit des générations à venir. Il soutient que la pauvreté et la dégradation de l'environnement sont inextricablement liées car, pour les pauvres, le présent est plus pressant que l'avenir. Il précise que pour satisfaire leurs besoins les plus fondamentaux, dont se nourrir, il est prioritaire de disposer à court terme d'un revenu et de ressources, même si leurs méthodes d'extraction intensives des ressources doivent conduire à un épuisement de ces dernières à moyen terme et que cela diminue leurs chances d'améliorer ultérieurement leur vie. Il ajoute que ce comportement n'est pas animé par le désir d'exploiter les ressources de façon irresponsable ou de devenir riches, mais parce qu'ils ont vraiment besoin de survivre. M. Barroso affirme que les torts causés à notre diversité biologique représentent plus qu'un problème; il s'agit d'une tragédie morale d'une incroyable ampleur et d'une très grande importance historique qui donne lieu à la perte de richesses naturelles stratégiques pour la population et représente un cercle vicieux à cause duquel les gens les plus touchés sont ceux qui vivent le plus près des ressources naturelles.

Il poursuit en affirmant que de nombreuses collectivités souffrent d'un manque quasi total de capitaux, d'outils et de connaissances pour pouvoir utiliser adéquatement leurs ressources naturelles, et que ce cercle vicieux de méthodes non écologiques n'est pas unique au Mexique; il a cours dans presque tous les pays en développement. Il indique également que, paradoxalement, la malnutrition, qui constitue un important indicateur de pauvreté, est plus grave dans les régions où la biodiversité est la plus riche. Au Mexique, on constate que le taux de marginalité correspond exactement à celui de la richesse biologique (p. ex., les États les plus pauvres sont les plus riches en biodiversité). M. Barroso mentionne aussi que 80 pour cent des forêts et de la jungle du Mexique constituent des collectivités rurales (*ejidos*) avec le plus fort taux de pauvreté et de marginalité, et que cette situation a une incidence directe sur des phénomènes sociaux tels que l'émigration, le changement d'affectation des terres, l'absence d'identité et même, dans certains cas, le trafic de drogue. Il affirme que c'est pour cette raison qu'il est important que la lutte contre la pauvreté et que la conservation de la nature se produisent conjointement. Il précise aussi que les *ejidos* et d'autres types de communes appartiennent à des gens dont l'âge moyen est de 60 ans ou plus, ce qui rend difficile

d'instaurer de nouveaux et de meilleurs moyens d'utiliser l'environnement de manière durable.

M. Barroso souligne qu'il n'existe pas de solution miracle pour résoudre ces problèmes, mais qu'il existe des mécanismes commerciaux qui permettent d'internaliser les coûts de la lutte contre la pauvreté tout en gérant écologiquement les richesses naturelles. Il déclare que cette approche exige notamment que nous appliquions des modèles novateurs de protection de l'environnement qui ont des effets positifs sur les pauvres, avec des programmes qui favorisent le développement social (p. ex., l'écotourisme, l'écocertification, et la diversification de l'élevage et des cultures). Il préconise également la promotion des écomarchés pour que les produits locaux avantagent directement leurs producteurs et brisent la chaîne des intermédiaires, ainsi que le renforcement des efforts déployés localement par des organismes pour renforcer les capacités, offrir de la formation et formuler des conseils à ceux qui veulent lancer des entreprises durables.

À cette fin, M. Barroso formule les recommandations suivantes à la CCE :

- Appliquer des méthodes fructueuses qui lient les marchés à la production durable, y compris la pêche durable et l'homologation des produits de la mer.
- Intégrer aux plans d'action nord-américains pour la conservation une mesure prioritaire, soit la lutte contre la pauvreté grâce au renforcement des capacités et à une formation relativement aux mécanismes du marché qui favorisent l'utilisation durable de la biodiversité.
- Tirer parti de l'expérience fructueuse et des enseignements tirés de l'administration des ressources naturelles, et offrir une formation aux décideurs et aux fonctionnaires à divers échelons dans les trois pays.

Un avocat-conseil au Sierra Legal Defense Fund (SLDF), M. Randy Christensen, rappelle à l'assistance que la CCE a vu le jour en raison du fait que les citoyens de l'Amérique du Nord étaient inquiets que l'ALÉNA entre en vigueur au détriment de l'environnement, mais soutient que la CCE et l'ANACDE illustrent la promesse que cette répercussion n'ait pas lieu. Il affirme que la CCE a offert de nombreux avantages aux citoyens, que ce soit les travaux sur les aires marines protégées, la biodiversité, les rejets de polluants ou les ER, ou encore le processus relatif aux communications sur les questions d'application qui constitue un élément central dans la tenue de cette promesse envers le public nord-américain. M. Christensen déclare malgré tout que, bien que la CCE ait contribué depuis longtemps à une intendance positive de l'environnement, elle ne donne pas encore son plein rendement comme en témoigne l'absence des ministres à cette réunion. Il mentionne aussi que le SLDF estime que les travaux de la CCE ne représentent qu'un début par rapport à ce qu'il reste à faire et qu'elle n'a pu faire évoluer la situation en raison d'un financement insuffisant. M. Christensen se dit également préoccupé par les retards du Conseil à se prononcer sur de nombreuses communications. Il signale tout particulièrement le cas de la communication Tarahumara dont la décision de publier le dossier factuel a pris cinq mois, celui des communications Véhicules automobiles au Québec et Lac Chapala dont la même décision a pris treize mois, alors que ce délai a été de sept mois dans le cas de la communication Ontario Power

Generation. Il affirme également que le SLDF est très préoccupé par le fait que le vote du Conseil au sujet de la communication Exploitation forestière en Ontario II n'ait pas lieu dans le délai prescrit par l'Accord.

M. Christensen ajoute que le SLDF a souligné le fait que, en 2004, la CCE a commandé un rapport au Comité d'examen décennal de l'application de l'ANACDE (CEDAA) qui a cautionné la politique consistant à ne pas augmenter le financement de la CCE, mais a recommandé de trouver de nouveaux moyens de le compléter. Il déclare également que la CCE constitue un organisme idéal pour traiter les questions environnementales qui touchent l'Amérique du Nord, et invite le Conseil à respecter le but et l'intention du processus relatif aux communications de citoyens.

M. Christensen formule les demandes suivantes aux Parties à l'ANACDE :

- Veiller à ce que le vote sur la communication Ontario Power Generation ait lieu dans le délai prescrit par l'Accord.
- Prendre les mesures nécessaires pour donner suite aux recommandations du CEDAA.
- Trouver un moyen pour que la CCE joue un rôle dans les négociations concernant le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité.

La vice-présidente aux affaires publiques du Centre canadien de développement social, M^{me} Gail Dugas, déclare que ce centre est le plus ancien organisme de recherche en matière sociale au Canada et qu'il constitue le partenaire canadien de la CCE, depuis les deux dernières années, dans le cadre du projet trinational sur la santé des enfants. Elle précise que ce projet a pour but de constituer une base de connaissances accessible au public au sujet des enjeux auxquels sont confrontés les enfants sur le continent, et ce, grâce à des indicateurs qui permettent de surveiller leur degré de bien-être et celui de leur famille. Elle souligne l'importance de ce projet en affirmant qu'il s'agit de l'un des très rares exemples de ceux qui traitent d'une question dont la portée est trinationale. Elle mentionne qu'au Canada, un enfant sur huit souffre d'asthme, et qu'au Mexique, cette maladie est la cause la plus courante d'hospitalisation chez les enfants de moins de quatre ans. Elle précise que l'asthme les empêche de se développer pleinement et constitue un très lourd fardeau pour leur famille et leur collectivité, et qu'il diminue la qualité de vie de ces enfants. Elle poursuit en affirmant que ces défis réclament un esprit d'initiative qui implique la collaboration, et qu'à cet égard, la CCE occupe une place unique pour obtenir des résultats tangibles à l'échelle continentale. M^{me} Dugas presse la CCE de poursuivre l'évaluation des répercussions environnementales sur les citoyens les plus vulnérables en relevant les défis les plus importants, dont les lacunes statistiques, la collecte de données utilisables, compatibles et comparables, et l'information dont on peut exercer le suivi, car ces outils font partie intégrante de l'évaluation des risques et constituent des éléments essentiels pour élaborer des politiques stratégiques. Elle ajoute que cela prend du temps, mais que c'est de l'argent bien dépensé. Elle formule ensuite les recommandations suivantes :

- À titre de chefs de file de l'intégration continentale, les Parties devraient faire preuve de responsabilité en mettant en place des outils de surveillance.

- Il faudrait déployer des efforts de diffusion pour faire connaître plus largement le rapport sur la santé des enfants. Il s'agit d'informations précieuses qu'il faut diffuser à grande échelle et mettre continuellement à jour. Il ne faut pas attendre que les gens consultent le site Web, mais s'efforcer de rejoindre un plus grand public.
- Il faut également prendre des mesures pour favoriser une plus grande comparabilité des données trinationales et combler les lacunes statistiques, car cela rend perplexes de nombreux spécialistes.

En dernier lieu, M^{me} Dugas invite la CCE à renforcer les capacités dans les trois pays afin d'améliorer la vie des enfants nord-américains, et elle prie les représentants suppléants de transmettre ce message aux membres du Conseil.

Le représentant du National Environmental Trust, M. Tom Nathan, fait état des répercussions que peuvent avoir les modifications envisagées au *Toxics Release Inventory* (TRI, Inventaire des rejets toxiques) des États-Unis sur la comparabilité des données des programmes de registre de rejets et de transferts de polluants (RRTP) des trois pays ainsi que sur le processus d'établissement du rapport *À l'heure des comptes* de la CCE. Il mentionne avoir travaillé depuis quinze ans dans le domaine des RRTP et qu'il connaît les programmes des trois pays, sans compter qu'il a contribué à la rédaction du premier rapport *À l'heure des comptes* et qu'il a participé au processus de mise en œuvre du RETC au Mexique. Il précise que celui-ci et l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP) du Canada constituent des programmes de déclaration annuelle obligatoires prescrits par la loi, et que les modifications que l'EPA envisage d'apporter au TRI, à savoir une déclaration tous les deux ans, auront sans aucun doute des répercussions négatives sur la comparabilité des données. Il mentionne que la mise en place du RETC du Mexique a demandé beaucoup de travail et que ce programme dépendra énormément des données de l'INRP et du TRI pour évaluer la qualité de ses propres données, et si celles du TRI ne sont recueillies que tous les deux ans, cela aura une grande incidence sur le processus mexicain. M. Nathan affirme que cette déclaration bisannuelle dans le cadre du TRI constituerait le plus petit dénominateur en Amérique du Nord au lieu du plus ancien et du meilleur. Il ajoute que cela obligerait également d'établir le rapport *À l'heure des comptes* tous les deux ans, et qu'il faudrait six ans pour obtenir des tendances explicites en Amérique du Nord étant donné qu'il faut au moins trois points de données pour établir ces tendances.

Il indique en outre qu'en plus de cette déclaration tous les deux ans, l'EPA envisage également d'apporter d'autres modifications en vue de simplifier les déclarations pour certains établissements. Il ajoute que, par contre, le rapport *À l'heure des comptes* a permis de constater que les petits établissements, qui seront les plus visés par ces modifications consistant à déclarer moins de données, sont ceux dont le pourcentage de rejets et de transferts augmentent le plus année après année. M. Nathan précise que le rapport ayant également montré que ces établissements ne pratiquent pas la prévention de la pollution ou la gestion des déchets, le fait de les autoriser à éviter de déclarer leurs rejets et transferts dans le cadre du TRI n'améliorera aucunement la situation. Il invite la CCE et les représentants suppléants à faire parvenir ce message au Conseil,

particulièrement à l'administrateur Johnson, en lui faisant savoir que les citoyens d'Amérique du Nord espèrent que le TRI continuera de contribuer à la production des données utiles et suffisamment complètes dont le public et les gouvernements ont besoin pour prévenir la pollution et réduire les émissions.

La représentante du Colectivo Ecologista Jalisco, M^{me} Maria Teresa Cortés Garcia Lozano, déclare que ce collectif est une association civile fondée en 1986 à Guadalajara, dans l'État de Jalisco, qui a travaillé en collaboration avec la CCE dans le cadre de plusieurs projets. Il s'est également penché sur les incidences du RETC au Mexique et a proposé des modifications au TRI des États-Unis. Elle formule ensuite les recommandations suivantes au Conseil de la CCE :

- Ordonner au Secrétariat de constituer un dossier factuel relatif à la communication Lac Chapala II au sujet de laquelle une décision est attendue depuis le 18 mai 2005.
- S'efforcer tout particulièrement de maintenir au même niveau le budget alloué à la CCE et éviter de tarder à approuver les fonds pour les programmes, car cela entrave automatiquement la mise en œuvre des activités et l'obtention de résultats en temps opportun.
- Rétablir le budget du projet sur la santé des enfants qui est actuellement en suspens.
- Garantir un processus ouvert et transparent pour le choix d'un nouveau directeur exécutif de la CCE en prenant les mesures suivantes :
 - a. Éviter d'accorder la préférence à un candidat en particulier, comme ce pourrait être le cas à l'égard des fonctionnaires qui ont déjà postulé.
 - b. Annoncer publiquement les critères de sélection et les publier dans le site Web du Semarnat, tout comme le curriculum vitæ des candidats, afin de montrer que la personne qui a obtenu le poste possède bel et bien l'expérience, les connaissances et les compétences requises. Le Colectivo Ecologista suggère d'envisager la possibilité de confier la charge du processus de sélection à une tierce partie afin de prévenir tout conflit d'intérêts avec le Semarnat.
 - c. Annoncer sans délai les prochaines étapes du processus de sélection.

M^{me} Cortes se dit déçue de l'absence des membres du Conseil à la séance publique pour la deuxième année consécutive, car il agit de la seule réunion au cours de laquelle le public a l'occasion de s'adresser aux plus hauts représentants gouvernementaux au sujet des questions environnementales qui suscitent le même intérêt dans les trois pays. Elle dit espérer que cette absence ne soit qu'une exception et ne devienne pas une habitude.

Le président, **M. Sandoval**, remercie les orateurs et cède le micro aux représentants suppléants, en commençant par celui **des États-Unis, M. Jerry Clifford**. Celui-ci dit apprécier le fait que certaines personnes aient assisté aux différentes séances et demande d'excuser l'administrateur Johnson qui a dû s'absenter pour assister à une réunion imprévue à la Maison blanche. Il répond ensuite aux préoccupations exprimées par M. Christensen concernant le rapport du CEDAA en affirmant que les Parties examinent méthodiquement les recommandations de ce rapport. Il précise toutefois que, comme il est impossible de se pencher sur l'ensemble d'entre elles en même temps, les Parties ont

décidé de choisir celles qui orientent la CCE sur des domaines prioritaires, à savoir ceux énoncés dans la Déclaration de Puebla, et de veiller à ce qu'elle s'emploie à accomplir des progrès en ce qui a trait au rendement et aux protocoles de gestion afin de produire des documents de qualité ayant des fondements scientifiques.

M. Clifford déclare que l'une des principales recommandations du rapport du CEDAA consistait à orienter les travaux de la CCE, mais qu'il a été beaucoup plus difficile que prévu d'appliquer cette recommandation. Il indique que la CCE a accompli d'importants progrès en exécutant un programme de travail rationalisé et en le faisant porter sur les domaines prioritaires suivants : 1) le renforcement des capacités, notamment au Mexique où les besoins sont les plus grands dans ce domaine; 2) l'information nécessaire à la prise de décisions, qui est censée donner suite à plusieurs des observations formulées plus tôt au sujet de la comparabilité des données; 3) les liens entre l'environnement et le commerce, qui ont constitué les bases de création de la CCE en tout premier lieu. Il mentionne que les États-Unis sont fiers des progrès accomplis en matière d'intégration de l'information, que celle-ci ait trait à la santé des enfants, à la qualité de l'air ou au RRTP. Il précise que le domaine prioritaire que constitue l'information se fonde sur le fait que chacune des Parties produise des informations sur n'importe quel sujet environnemental, et que ces informations soient élaborées de manière à donner lieu à une meilleure intégration des données dans toute l'Amérique du Nord, et ce, pour pouvoir comparer des données, que celles-ci soient recueillies dans le cadre d'un projet de la CCE ou par l'une ou l'autre des Parties. Il ajoute que l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord constitue un exemple de ce type de travail et que la CCE continuera d'y ajouter des couches cartographiques, tel que l'un des orateurs l'a suggéré, afin de veiller à ce que cette information soit prête à l'emploi, non seulement pour les Parties mais également pour le public.

M. Clifford revient sur les observations concernant l'accélération des délibérations des Parties au sujet des communications présentées en vertu de l'article 14 de l'ANACDE, et convient que de nombreuses décisions à leur sujet ont pris trop de temps. Il réitère l'engagement des États-Unis à s'employer à respecter les délais impartis relativement à ces communications. Il tient également à dissiper la confusion qui règne au sujet du délai de 60 jours concernant les dossiers factuels, en expliquant que ce délai s'applique au vote sur la publication d'un dossier factuel une fois qu'il a été constitué. Il admet que les Parties ont parfois dépassé ce délai, mais qu'en ce qui concerne la décision de constituer ou non un dossier factuel, elles ne doivent en respecter aucun. Selon lui, la communication Ontario Power Generation se classe dans cette catégorie, mais il déclare que les Parties mettent tout en œuvre pour rendre leurs décisions et qu'elles s'y emploieront dorénavant dans les meilleurs délais.

Il rappelle également à l'assistance que les trois pays connaissent une période de transition à la tête de leur gouvernement, et qu'ils font malgré tout preuve de diligence pour qu'un nouveau directeur exécutif soit en poste à la fin du mois d'août. Dès que ce sera le cas, les Parties lui feront connaître l'orientation que la CCE devra prendre afin de veiller à ce qu'il donne suite aux recommandations formulées durant la présente séance. En concluant son intervention, M. Clifford remercie M. Sandoval d'avoir assumé la

présidence du CCPM, ainsi que M. Kennedy pour les fonctions qu'il a occupées à la CCE durant une période particulièrement intense, et pour avoir contribué à l'édification d'une nouvelle vision pour la CCE tout en renforçant les fondements de cette dernière.

Le représentant suppléant du Canada, M. David McGovern, commence son intervention en réagissant à la suggestion de M^{me} Carter-Whitney consistant à élargir les travaux dans le domaine de la gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC) afin de viser deux nouvelles catégories de polluants, les produits pharmaceutiques et les matières issues de nouvelles technologies. M. McGovern mentionne que les Parties ont adopté un peu plus tôt une résolution prescrivant au Groupe de travail sur la GRPC d'élaborer une stratégie énonçant des mesures concrètes à l'égard de questions qui suscitent des préoccupations communes, et de procéder à cette élaboration de manière ouverte, transparente, participative et inclusive. Il rappelle à l'assistance qu'une séance publique à ce sujet s'est tenue au Canada au printemps dernier. Il précise que la stratégie consistera également à trouver des fonds et à faire activement participer aux travaux sur la GRPC des représentants des secteurs industriel, commercial, universitaire et syndical. Il explique aussi que la résolution prescrit au Groupe de travail de se fonder sur les fructueuses activités réalisées dans le cadre des plans d'action régionaux nord-américains (PARNA) relatifs aux BPC, au chlordane et au DDT, et de viser une réussite analogue avec les autres PARNA en cours d'exécution. Il ajoute qu'avec les ressources limitées dont dispose la CCE, il est prioritairement prévu de terminer les travaux déjà entrepris, même s'il est également question de mettre en place un processus ouvert au public pour l'élaboration d'autres PARNA.

M. McGovern réagit ensuite aux observations de M^{me} Moorhouse sur la qualité de l'air en indiquant qu'il apprécie la pertinence de son point de vue selon lequel les changements climatiques et la qualité de l'air sont inextricablement liés. Il déclare en outre que l'une des priorités de la ministre Ambrose consiste à élaborer une loi sur la qualité de l'air au Canada qui comportera des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il mentionne également qu'il a pris note de l'utilité du Mécanisme pour un développement propre, l'un des trois mécanismes préconisés par le Protocole de Kyoto, et qu'il en fera part à la ministre.

M. McGovern reprend ensuite certaines des préoccupations qu'a exprimées M. Christensen, notamment celle sur le financement inadéquat de la CCE. Il mentionne que les trois millions de dollars par année que le Canada verse à la CCE constituent sa plus importante contribution à quelque organisme international de l'environnement que ce soit, y compris le Programme des Nations Unies pour l'environnement et l'Organisation de coopération et de développement économiques. Il ajoute que son pays a respecté son engagement de financement au cours des douze dernières années en versant la même contribution annuelle, et pour mettre cette question en perspective, il explique que le ministère de l'Environnement a connu cinq exercices de réaffectation de fonds au cours de la même période, ce qui l'a forcé à rediriger constamment ces fonds en fonction de nouvelles priorités. Il affirme également que la solution ne consiste pas toujours à verser davantage de fonds, mais à faire mieux avec l'argent dont on dispose.

Pour ce qui est d'une autre préoccupation exprimée par M. Christensen au sujet de la communication Exploitation forestière en Ontario II, M. McGovern réitère l'intention du Canada de formuler une réponse dans le délai de 60 jours. Quant au Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité et le rôle que la CCE pourrait jouer dans les négociations en vue de le conclure, M. McGovern tient à faire des distinctions en déclarant que la CCE a été créée en vertu d'un accord alors que ce partenariat est une initiative des dirigeants des trois pays. Il précise que ces derniers ne considèrent l'environnement que dans une optique de sécurité et de prospérité, et qu'il existe déjà onze tables rondes au sujet de la prospérité et un nombre équivalent au sujet de la sécurité. Il conclut en affirmant que le Canada ne perçoit aucune incohérence à essayer de régler les principales questions environnementales dans le cadre de ces tables rondes trilatérales.

Le représentant suppléant du Mexique, M. José Manuel Bulás, remercie M. Sandoval de lui donner l'occasion de participer à la partie publique de la session ordinaire du Conseil, et déclare qu'il est en accord avec le fait de trouver un moyen de faire cadrer cette séance avec l'emploi du temps chargé des ministres pour qu'ils puissent y assister. Il rappelle également qu'il y a eu trois changements de ministre au cours des trois dernières années et que cela a constitué un défi important. Il affirme que le Mexique s'engage à faire tout son possible pour que les ministres puissent se réunir avec le public au cours de la prochaine session ordinaire du Conseil.

M. Bulás s'exprime ensuite sur le cycle qui a débuté à Puebla, qui s'est poursuivi à Québec et qui s'est terminé à Washington en vue de donner une nouvelle orientation à la CCE en fonction de trois domaines prioritaires. Il mentionne qu'à Washington, les gouvernements ont eu la possibilité d'examiner les douze projets ainsi que d'autres qui sont en cours (certains étant vraiment avancés) et qu'ils orienteront les travaux de la CCE. Il ajoute que le rapport du CEDAA a constitué un guide important sur quatre thèmes, et que le Mexique croit fermement que des mesures ont été prises pour donner suite aux principales recommandations de ce rapport. Il précise que, dans certains cas, 70 à 80 pour cent des recommandations sont déjà appliquées.

M. Bulás réitère l'importance de la participation du secteur privé et de l'industrie aux travaux de la CCE, du CCPM et des gouvernements afin de trouver des solutions à la pauvreté qui sévit dans les régions où la biodiversité est forte. Au sujet des ER, il indique que le Mexique a entrepris un processus, par l'entremise du Congrès, visant à réformer en profondeur les domaines de l'énergie et de l'environnement sous la gouverne du nouveau président, lequel entrera en fonction en novembre prochain. M. Bulás déclare qu'à cet égard, la CCE peut jouer un rôle très important grâce aux progrès qu'elle a accomplis dans ses travaux sur les ER, tout en précisant que le Mexique s'appuiera grandement sur la vision de la CCE. Au sujet du Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité, il déclare que le Mexique est d'accord avec le Canada en ce sens que les gouvernements sont tenus de trouver de nouveaux moyens de créer des synergies entre les divers organismes internationaux dans le cadre d'engagements tels que ce partenariat. Il saisit l'occasion de rappeler à l'assistance que deux autres organismes ont vu le jour en même temps que la CCE en vertu de l'ALÉNA, à savoir la *Border Environment*

Cooperation Commission (Commission de coopération environnementale aux frontières) et la Banque nord-américaine de développement (BNAD). Il ajoute qu'après trois ans d'intenses négociations, les conseils d'administration de ces organismes se sont réunis pour la première fois cette année, le 21 juin 2006, et qu'ils ont approuvé des projets sur des questions touchant l'eau, l'air et la santé des enfants en y affectant un budget total de 600 millions de dollars. Il déclare toutefois que cette réalisation est attribuable en grande partie à l'EPA et au rôle prépondérant qu'a joué M. Clifford pour obtenir 50 millions de dollars de la BNAD qui seront affectés à des projets dans des États frontaliers du Mexique.

Au sujet du processus de sélection du nouveau directeur exécutif, M. Bulás indique que les prochaines étapes consisteront à faire passer des entrevues aux candidats, et que le Conseil sera ensuite en mesure de choisir le nouveau directeur exécutif.

Il conclut en remerciant les États-Unis d'avoir accueilli la XIII^e session ordinaire du Conseil, et M. Sandoval pour les discussions profondes et constructives tenues avec le CCPM. Il invite ensuite les participants à assister à la prochaine session ordinaire, en 2007, au Mexique.

M. Sandoval reprend la parole en priant les représentants suppléants de faire part aux ministres de l'intérêt du public à les rencontrer au cours de la prochaine séance publique, et il remercie les fonctionnaires de leur présence et d'avoir écouté attentivement toutes les observations formulées. Il remercie les ministres, les représentants suppléants, les membres du CCPM et le public de cette réunion très fructueuse. Il mentionne tout spécialement le fait que les membres canadiens, mexicains et américains des comités consultatifs nationaux se sont réunis pour envisager des possibilités de collaborer et d'entretenir de meilleures relations avec le CCPM, ainsi que pour examiner les recommandations du CEDAA et d'autres éléments. M. Sandoval déclare que le CCPM a convenu de tenir deux autres réunions afin de renforcer la collaboration et de mieux connaître les projets de la CCE, et ce, dans le but de respecter son mandat de chargé de liaison entre la Commission et le public.

Il remercie M. Clifford et l'administrateur Johnson de leur chaleureux accueil et de la réception au *National Museum of the American Indian* (Musée national de l'amérindien). Il remercie également M^{me} Ambrose de l'intérêt qu'elle porte aux questions environnementales, et MM. Bulás et Luege pour leur degré d'engagement et leur esprit d'initiative. Il félicite également M. Kennedy et son équipe pour le travail qu'ils ont accompli au cours des trois dernières années, tout autant que M^{mes} Marcela Orozco et Jocelyne Morin pour leur remarquable travail au sein du CCPM. En dernier lieu, avant de lever la séance, M. Sandoval remercie l'assistance de son intérêt soutenu et des efforts qu'elle déploie afin d'assister à ces réunions, y compris les anciens membres du CCPM.

M. Clifford prend le micro pour la dernière fois afin de donner les rênes du Conseil au Mexique.